

Bulletin MUNICIPAL

Sainte-Marie-de-Cuines ●
#2023



**Informations
pratiques**

• p.09 •

Commissions

• p.24 •

Associations

• p.47 •



SOMMAIRE

Mot du Maire	p 3-6
État civil	p 8
Info pratiques	p 9-14
France Services	p 15
Centre social DECLICC	p 16-19
Bien vivre ensemble	p 20-21
Personnel & Infos diverses	p 22-23
Le travail des commissions	
▪ Finances	p 24-25
▪ Voirie et patrimoine communal	p 26-27
▪ Éducation	p 28-30
▪ Cadre de vie	p 31
▪ CCAS	p 32-33
▪ Relationnel	p 34-35
▪ Eaux-Forêt-assainissement-déchets	p 36-37
La forêt communale	p 38
Le frelon asiatique	p 39
Jardinons au naturel	p 40-41
Le SIRTOMM	p 42-43
L'intercommunalité	p 44-45
La bibliothèque municipale	p 46
Les associations communales	
▪ Anciens Combattants	p 47
▪ APE (Association des Parents d'Élèves)	p 48
▪ CA2C (Comité d'Animation des 2 Cuines)	p 49
▪ Union bouliste	p 50-51
▪ Cheval Notre Passion	p 52-53
▪ Écho des Montagnes	p 54
▪ ACCA	p 55

Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction de ce bulletin.

LE MOT DU MAIRE

Un contexte politique et économique difficile

Après deux années inédites sans rencontre suite à la Covid 19, nous nous sommes enfin retrouvés lors de la cérémonie des vœux pour échanger sur une année 2022 particulièrement dramatique : d'abord avec la guerre en Ukraine déclarée voilà déjà un an. Il y a plus de 80 ans que nous n'avions pas vécu une telle tragédie sur notre vieux continent ! L'invasion et l'occupation d'un pays par son voisin... A ce propos je vous adresse un grand merci car vous avez été nombreux à répondre à l'appel aux dons lancé par la Croix Rouge afin de venir en aide à la population ukrainienne.

Ce contexte géopolitique compliqué a entraîné une période délicate avec une crise énergétique sans précédent, aggravée par un déchainement climatique.

Le retour de l'inflation avec des augmentations exorbitantes sur les produits de premières nécessités a créé une situation économique anxiogène pénalisant encore un peu les plus démunis... Dans cette période de morosité ambiante, plus que jamais il faut se serrer les coudes pour passer le cap. Nous pouvons y parvenir en restant solidaires et optimistes en privilégiant les moments de rencontres et de convivialité.

Tout d'abord, comme chaque année, je voudrais que nous ayons une pensée pour ceux et celles qui nous ont quittés l'an passé, 8 décès sont venus endeuiller des familles de la commune, une pensée particulière également pour ceux et celles qui souffrent et que les aléas de la vie, bien nombreux en ces périodes troublées et mouvementées, n'épargnent pas.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants, bienvenue évidemment aux 8 nouveaux nés, et félicitations aux 4 couples qui se sont unis dans notre mairie.

Une année 2022 pleine de satisfactions pour notre commune.

D'abord avec l'école :

- Dans le cadre du **projet Eco-école** et la journée de ramassage des déchets organisée par les enseignantes le mardi 5 avril. Belle initiative et bonne participation avec 35 kg de déchets ramassés !
- Toujours dans le cadre du thème éco-école, les classes GS/CP et CM ont amorcé cette année le thème : «Les solidarités», un travail dans le cadre de l'éducation morale et civique afin que les élèves échangent avec les Aînés de la commune sur la vie d'autrefois. 5 rencontres intergénérationnelles

en lien avec le CCAS ont porté sur l'école, la vie, les jeux, la cuisine d'autrefois et je vous encourage à y participer nombreux.

- Deux séjours en **classe de mer à St Cyprien** (Classe de CE) **et aux Issambres** (Classes de CM1-CM2 et GS-CP) ont été organisés pour un coût d'environ 25 000 € : avec la participation de l'association des parents d'élèves, de la coopérative scolaire, des familles et du conseil municipal qui a voté une prise en charge à hauteur de 7 000 €.
- Sans oublier les deux spectacles, un en fin d'année scolaire autour des contes de Perrault et celui de Noël où tous les élèves ont participé avec un intervenant musical, faisant le bonheur des familles.

Une équipe enseignante dynamique qui ouvre l'école sur le monde et bien évidemment le conseil municipal répondra toujours présent...

J'adresse un grand merci et mes félicitations à nos petits écoliers, à Mme DAMINATO, directrice, et à toute son équipe éducative, en rappelant les effectifs composés de **83** élèves répartis en **4** classes, même s'il y aura des complications dans les prochaines années pour les maintenir. D'ailleurs le conseil municipal a pris la décision de ne plus accorder de dérogation aux familles résidant notre commune pour scolariser les enfants dans d'autres écoles...

Des changements dans la vie économique :

- Bienvenue aux gérants du **nouveau centre de rééducation Espace Santé Sport** dans la zone d'activité, même si la compétence économique revient à la communauté de communes 4C. Cette activité sera complémentaire au futur pôle des services de santé en création sur notre bassin de vie à la Chambre.

Différents travaux sur l'éclairage public et la voirie, ont été réalisés afin de finaliser les aménagements de la zone.

D'ailleurs la 4C envisage d'interdire le passage des poids lourds au-delà de la défense incendie en installant un portique limitant la hauteur des véhicules.

- Notre grande surface s'est agrandie pour devenir un hyper marché, et nous souhaitons une bonne continuation au gérant et à son équipe et la bienvenue aux nouveaux salariés. Cette enseigne la première du genre en Maurienne, sans galerie marchande, en accord avec la direction, pour ne pas pénaliser le commerce local. Elle va améliorer et développer de nouveaux services, n'existant pas sur notre bassin de vie, un plus pour la clientèle...

Le site de l'Aura

Il a été retenu par la 4C dans le cadre de l'opération "**La Maurienne va vous surprendre**" organisée par le Dauphiné Libéré et a obtenu **le premier prix**.

Comme je l'ai souvent rappelé Ste Marie ne peut plus assumer seule l'entretien et la valorisation de L'aura.

La 4C a accepté d'investir et d'y consacrer un budget avec un espace d'informations, d'accueil en mobilier durable... Cette œuvre hors norme est unique non seulement en Maurienne mais dans le Monde. Elle est le fruit de l'imagination et du travail de Solid'art Maurienne, une équipe conduite par Yves PASQUIER parmi laquelle, de nombreux citoyens de Ste Marie ont œuvré dans cette belle aventure durant plusieurs décennies.

Cette association est devenue aujourd'hui "les Ateliers de Maurienne", présidée par Bernard Ratel. Il est toujours d'actualité que cette œuvre fasse partie de circuits touristiques. A la fois pour ce qu'elle a été, par un travail d'insertion de personnes en difficultés et pour ce qu'elle symbolise, les valeurs de solidarité, de culture et d'industrie qui font ce que la Maurienne est aujourd'hui. Et la commune peut être fière de sa présence sur le territoire. Un grand merci à tous ceux qui l'ont soutenue.

Les nombreuses animations, proposées par les associations communales :

Malgré le contexte, de beaux programmes ont, comme à chaque fois, connu un beau succès. Ils ont été proposés par l'association des parents d'élèves, le comité d'animation des 2 Cuines, le Grand Crêt, des chasseurs, les cavaliers du centre équestre avec Cheval Notre Passion, les boulistes, les Anciens Combattants, et le nouveau club VTT, etc...

Elles permettent le divertissement de notre commune et de ses citoyens et nous tenons à les soutenir tant moralement que financièrement.

Rappelons la diversité de nos associations : sportives, culturelles, humanitaires et sociales... la vie associative se révèle d'une grande richesse et elle est le dynamisme de notre commune, une bonne complémentarité entre l'ancienne et la nouvelle génération de citoyens.

Je souhaite insister sur l'importance des responsables d'associations et de leurs bénévoles qui jouent un vrai rôle social et je les en remercie particulièrement. Ils sacrifient une bonne part de leur temps pour nous offrir de nombreux loisirs.

Continuons à tisser ce lien social à travers le milieu associatif qui joue un rôle essentiel pour maintenir et conserver cette solidarité, cette entraide dans nos communes. Et par les temps qui courent ces moments de convivialité font du bien et contribuent au bien vivre ensemble.

Autre moment de convivialité et de bonne humeur : **le mini festival d'automne** qui s'est déroulé fin octobre avec la compagnie Daniel Gros et Théâtre en Maurienne. Ils nous ont une nouvelle fois enchantés avec 2 spectacles.

Au service de nos populations

- Félicitations et un grand merci à toutes celles et ceux qui œuvrent au service de nos populations. **La commission CCAS** avec les actions sociales habituelles.
- Merci également à la **commission Relationnel** pour les échanges avec les communes voisines notamment la fête de la R'leva avec Jarrier au plan des danses en passant par le col de Cochemin.
- A toute l'équipe de l'association **DECCLIC** pour son activité ainsi que pour son accompagnement administratif, conseil, soutien auprès de la population avec la France Services, les personnes de **l'ADMR**.
- Et surtout à toutes les bonnes volontés qui se dévouent pour des actions humanitaires et de solidarité : la banque alimentaire, le téléthon, la réinsertion des personnes en difficultés, l'accueil et le soutien des populations... toutes ces entités ont fait beaucoup et apporté assistance durant ces périodes difficiles.

Remerciements et de la reconnaissance :

- D'abord pour l'ensemble du personnel des services communaux (Atsem, Entretien, Administratif et Technique) d'avoir accompli un travail considérable avec sérieux dans des circonstances si particulières... les crises ont bouleversé l'organisation de nos services qui ont dû s'adapter et faire preuve de réactivité.

Dans les mouvements, à l'été 2022, Séverine ASSIER a été retenue au service administratif en remplacement de Chantal PUIGPINOS qui a fait valoir en décembre 2022 ses droits à une retraite bien méritée... un grand merci pour son investissement au service de notre commune durant 25 ans et nous lui souhaitons bonne continuation et de profiter de sa famille et de ses loisirs préférés.

- Je tiens à remercier mon équipe, nouvelle depuis 2020. Que vous avez pu enfin découvrir cette année lors de la cérémonie des vœux.

Merci à tous mes conseillers et conseillères avec lesquels j'ai plaisir à travailler, merci pour leur implication et leur capacité d'adaptation à toutes les situations... bien sûr merci particulièrement à mes adjoints pour leur soutien et leur travail assidu.

Enfin être élu, ce n'est pas une profession, c'est un engagement, c'est porter en soi le sens de l'intérêt général mais aussi porter un esprit d'équipe et de solidarité.

- Je ne voudrais pas oublier dans mes remerciements pour leur engagement, les membres non élus des commissions communales, et les bénévoles de la bibliothèque.

Tous ceux, qui a des titres divers, ont collaboré à l'action municipale et ont soutenu le conseil municipal dans ses orientations et ses projets pour le développement de Ste Marie. Tous ceux qui travaillent pour en faire un village accueillant, dynamique et attractif.

- Un merci également à tous les services avec lesquels nous collaborons et qui nous réservent toujours le meilleur des accueils tout au long de l'année, en particulier les services de l'Etat, la Région, le Département, la communauté de communes 4C et les Syndicats du territoire dont Arc Energies, sans oublier les services de sécurité et de secours (gendarmes, policiers et pompiers) qui n'ont pas toujours des missions faciles, avec qui nous collaborons tout au long de l'année et bien souvent dans des moments certes moins joyeux ! Parfois malheureusement mal menés et que nous nous devons de soutenir.

Avant d'aborder les réalisations de l'année écoulée, je souhaiterais évoquer les difficultés rencontrées par nos communes et leurs élus.

La commune est d'abord le lieu du vivre ensemble avant d'être un échelon administratif.

La commune doit demeurer un maillon territorial essentiel principalement pour préserver et soutenir les services de proximité pour nos citoyens, même si les décisions de maintien nous échappent de plus en plus. En fin décembre 2022 la trésorerie de La Chambre a fermé, compliquant la fin d'année pour nos services, et pénalisant nos citoyens, les laissant dans une incompréhension totale. Mais que se passe-t-il avec les services publics ? sans compter le bureau de poste de La Chambre qui devrait revoir ces jours d'ouverture en perdant le lundi et en ne gardant qu'un agent... cela nous rappelle l'agence de St Etienne de Cuines, il y a quelques années, dont l'organisation est désormais sous gestion communale.

Soyons vigilants, nos services s'appauvrissent de plus en plus et c'est un défi qui porte sur l'aménagement de nos territoires.

Pour maintenir un bassin de vie attractif, il nous faut conserver nos services publics et de proximité car ils sont vitaux pour les populations de nos territoires ruraux.

Un nouvel outil de communication avec les administrés : l'application panneapocket

C'est une application gratuite, à installer sur les portables pour recevoir les informations : coupures d'eau, d'électricité, alertes diverses, animations.

Finances et sobriété énergétique...

Coté finances, une situation saine, à presque mi-mandat, pas de gros investissements engagés. Notre souhait était de gérer au mieux l'existant et d'engager des travaux qui répondent aux besoins de la commune et de ses habitants.

La hausse des coûts des énergies oblige les communes à faire de nouveaux choix structurels, par exemple au travers de l'isolation des bâtiments communaux.

La sobriété énergétique s'affiche donc au rang des priorités.

Dans notre contexte de crise, la commune doit choisir des investissements justifiés, réalistes et pertinents ! Notamment engager des travaux dans le sens de la **transition écologique et énergétique**, qui nous feront faire à l'avenir des économies de fonctionnement... C'est pour cette raison que nous avons notamment lancé l'étude de réaménagement de la salle polyvalente.

- Notre commune a été une des premières, il y a plusieurs années, à installer une chaufferie communale avec un réseau de chaleur qui assure le chauffage d'une grande majorité des bâtiments publics (mairie et appartements, salle polyvalente, école, ancienne école, église...). En effet, ils se situent tous au chef-lieu de la commune. Ont été ajoutés le patrimoine immobilier de 17 villas du lotissement de la Ruaz et 4 villas Opac. Une belle réalisation déjà bien subventionnée à l'époque.

Et nous pouvons nous targuer d'avoir pu maîtriser le budget "combustible" depuis 14 ans. Il a même été réduit de plus de la moitié par rapport aux énergies fossiles.

Ceci grâce au bois énergie, provenant de notre forêt communale qui est une ressource inestimable, exploitée et broyée sur le lieu de stockage... une vraie filière courte et raisonnée. Notre commune est reconnue parmi les communes forestières avec la certification PEFC.

La commune a déjà anticipé l'abandon des énergies fossiles... et on s'interroge afin de rester le plus longtemps possible sur la chaudière au bois pour limiter en période estivale, le passage au gaz uniquement sur les chauffe-eaux des logements.

- De même, ont été lancés des travaux vertueux sur nos équipements de distribution d'eau potable avec l'installation d'un traitement de l'eau par UV, sans diffusion de chlore, sauf en cas de défaillance.
- De plus, une baisse importante de la consommation électrique est à noter : grâce au créneau de coupure de l'éclairage public validé cette année (23h à 5h) donc moins de dépenses et là aussi nous avons été des précurseurs.

Il faut rappeler qu'en 2017 la commune, pionnière au sein de la 4C pour cette pratique, avait opté pour l'extinction de l'éclairage public de 0 h à 4 h. Parallèlement nous avons entrepris de remplacer les lampes classiques trop énergivores par des lampes type LED.

Pour rappelle en 2021, l'extinction de 0 à 4h et l'installation de près de 75% du réseau en LED ont généré une économie de plus de 10 000 €. Il est prévu de finaliser le passage en LED de l'ensemble de la commune fin 2022 pour qu'en 2023 la totalité des ampoules grandes consommatrices soient supprimées. De plus souvenons-nous que l'éclairage nuit à la biodiversité...

Le 22 octobre 2022 a été organisée par la 4C, au bord du lac de St Rémy dans le cadre du mois de la nuit en collaboration avec l'espace Belledonne, une animation d'observation des planètes et du ciel étoilé, afin de sensibiliser le public à la pollution lumineuse avec l'aide d'initiés en astronomie de l'association Mauriennisez-y vous !

Enfin le Conseil Municipal a souhaité lancer quelques pistes de réflexion, en concertation avec l'ensemble du personnel, afin d'engager des actions dans le cadre de la sobriété énergétique. Chacun à son niveau a proposé des idées dans le cadre de la réduction de la consommation énergétique et carburant, comme la réduction du chauffage, de l'éclairage des locaux, la limitation des déplacements, l'extinction plus tôt de l'éclairage public, la limitation au maximum des illuminations de Noël, avec seulement une guirlande lumineuse qui a été accrochée au balcon de la Mairie. C'était surtout pour réduire le coût de la pose.

Par contre une décoration de Noël a été réalisée avec des sapins embellis par les enfants du centre DECCLIC, sans oublier l'organisation de deux soirées conviviales à la rencontre des citoyens avec vin chaud, chocolat et qui ont eu un vrai succès... Un bon retour d'une centaine de participants. Comme quoi, sobriété énergétique peut aussi rimer avec convivialité...

Même si nous n'avons pas fait d'économie significative par la réduction des illuminations de Noël, la plupart sont déjà en LED. La situation de crise énergétique impose de rester solidaires et d'agir de façon exemplaire.

Surtout lorsque l'on sait que cette crise énergétique impacte fortement nos acteurs économiques, dans le cadre du renouvellement de leur contrat, ... mais aussi pour maintenir leur activité et l'emploi local...

Cette année écoulée n'aura donc pas été l'année des grands projets d'investissements,

Ce besoin de maîtrise budgétaire reste indispensable pour permettre d'investir dans les prochaines années dans le maintien et la préservation du patrimoine communal. Ces investissements seront nécessaires et apportent de l'attractivité à notre commune et permettent de faire vivre le tissu économique.

Je souhaite vous retracer brièvement le bilan des travaux et les actions importantes de l'année 2022 détaillés dans ce bulletin :

Une année passée surtout dans la réflexion, mais nous avons concrètement engagé des actions pour la transition écologique.

Cette année encore l'État devrait subventionner de façon importante les travaux liés aux économies d'énergie.

Avant tout, je voudrais remercier pour leur professionnalisme, leur savoir-faire, toutes les entreprises et prestataires qui ont œuvré et collaboré à l'aboutissement des projets de notre commune. Pour la majeure partie de ces projets, des subventions ont été demandées.

Concernant le Patrimoine,

Il est important de maîtriser les coûts de fonctionnement de notre patrimoine communal et donc de bien le gérer.

En plus des travaux d'entretien habituel, ont été engagés :

Pour la voirie et réseaux :

- Toujours dans l'objectif de réduire la vitesse et de sécuriser la traversée de notre commune, le conseil municipal a mandaté le bureau Profils Études. En concertation avec la Commission Voirie, le projet de sécurisation de la route de l'Aura à l'entrée Nord de la commune a été élaboré.
- L'adressage suite à la mise en place de la fibre est en cours de finalisation.
- L'aire de loisirs de la Pallud a été sécurisée et ses abords réaménagés.

Pour les bâtiments :

- Les 7 derniers modules de chauffage du patrimoine de la Ruaz ont été remplacés.
- Le conseil a validé le lancement du projet d'étude de rénovation de la salle polyvalente (2023 à 2025).

Pour la chaufferie / réseau de chaleur

- Nous avons validé de remplacer la partie automatisée de la chaufferie communale 14 ans après son redémarrage.
- Et en ces périodes de vigilance énergétique, une étude de faisabilité de l'extension du réseau de chaleur a été demandée pour en faire bénéficier le bâtiment de la bibliothèque, et éventuellement les salles du restaurant 'Le Grand Châtelard'.

Concernant l'eau et l'assainissement

- Des travaux d'entretien du périmètre de la source du Solliet avec la pose d'un grillage.
- La sécurisation du périmètre de protection de la source et du réservoir du Mont.
- L'installation d'un traitement de l'eau par UV sur la conduite alimentant le réservoir du Crozat.
- Le remplacement de 2 vannes à la STEP.
- Nous avons engagé l'étude d'un cas d'école sur une voie communale pour la réfection des réseaux secs et humides avec réfection du tablier sur le secteur du chef-lieu (croisement route de l'Écuard, de Marsillet, de la Mairie).

Concernant la Forêt, l'AFP et le Foncier Agricole, les sentiers

- Rappelons l'exploitation et l'entretien habituel de la forêt avec le prélèvement de bois énergie pour notre besoin en chaufferie (environ 400 m³ par an) et aussi un nettoyage de la forêt des bois encore scolytés en grand nombre. Nous nous sommes aussi réapprovisionnés avec du bois acheté à la commune de St Colomban pour un prix intéressant.
- 4 pistes ont été ouvertes dans le secteur du Faily pour l'exploitation de la forêt.

Au vu des envolées du prix du gaz et de l'électricité, notre forêt reste une source d'énergie très avantageuse pour notre chaufferie.

- Dans le cadre de la lutte contre les effets du changement climatique et du Plan de relance, 1 500 arbres ont été plantés sur la parcelle 30 (600 mélèzes et 900 épicéas) à la mi-octobre avec la participation des écoliers. Cette opération d'un coût de 16 800 € a été subventionnée à 80 % par la Région.

Je remercie Gilles GUILLERMAND, notre agent ONF, pour son accompagnement et ses bons conseils. Les services de cette administration, dont nous avons tant besoin pour la bonne gestion de notre forêt, sont pourtant régulièrement fragilisés par les restructurations successives.

- Plusieurs chemins ont été entretenus par la commission en collaboration avec les chasseurs.

Une matinée dédiée s'est déroulée le samedi 18 juin avec un bon nombre de participants.

- Un tracé pour la pratique VTT a été créé en accord avec l'ONF sur le domaine communal. Une consultation sera organisée concernant des propriétés privées. Une commission a été formée au sein du conseil pour suivre ce dossier qui pourrait prendre de l'ampleur.

L'intercommunalité

Plus que jamais, il est reconnu qu'elle offre à nos populations des services de qualité, tant au niveau de la **4C** (Communauté de Communes du Canton de la Chambre) que du **SPM** (Syndicat de Pays de Maurienne), dont vous trouverez toutes les précisions au fil du bulletin.

A l'Honneur

Un grand merci à notre fanfare l'Écho des Montagnes qui nous fait découvrir tout au long de l'année son nouveau répertoire.

Trois musiciens ont été récompensés pour leur dévouement à la cause musicale :

- Roland DARMEZIN**, directeur musical, médaille de bronze pour 20 ans.
- Jean-Michel CHAUVIN**, médaille d'argent pour 30 ans.
- Patrice ADRAIT**, président, médaille d'or pour 40 ans.

Sur ces derniers mots, en mon nom personnel et au nom de tout le conseil municipal, je vous souhaite le meilleur, surtout la santé pour vous et vos proches...

Soyons enthousiastes et optimistes et souhaitons dans un avenir proche la paix dans un monde plus humain !

Philippe Girard

Les Naissances

Le 09 janvier

Ashley, Mary JANNETTA
née à St Jean de Maurienne

Le 24 janvier

Flavio CIUFFINI
né à St Jean de Maurienne

Le 24 février

Léo, Henri, Maurice CATTELAN
né à Chambéry

Le 27 juin

Lou VIALLET
née à St Jean de Maurienne

Le 06 septembre

Pauline, Nathalie, Clélia MOULIN
née à St Jean de Maurienne

Le 31 octobre

Léna, Isabelle, Adrienne
ALMADOVAR
née à St Jean de Maurienne

Le 08 décembre

Jenny MARTIN-FARDON
née à Chambéry

Le 27 décembre

Leni, Arthur LASCOMBES
né à Chambéry

Les Mariages

Le 08 janvier

Mélanie, Marie, Colette BOURRIN
et Loïc JANNETTA

Le 04 juin

Julie CHARGROS
et David, Albert, Pierre PICTON

Le 09 juillet

Cindy REVIGLIO
et Christophe PLAISANCE

Le 10 septembre

Vanessa PESENTI
et Frédéric REVIGLIO

Les Décès

Le 20 janvier

Denise, Olga, Sidonie BOIS

Le 13 mars

Emmanuel JACQUINOT

Le 27 avril

Noëlle, Andrée, Renée FRASSE
épouse SCHNEIDER

Le 07 mai

André, Aimé, Robert DARVE

Le 08 juillet

Laurent DEPLACE

Le 03 octobre

Georges, Maurice CHARPENTIER

Le 08 octobre

Henri, Alexis ROUGE

Le 08 octobre

Eugène, Marc SCHNEIDER

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE

Téléphone : 04 79 56 22 35

Fax : 04 79 56 22 76

courriel : mairie@stemariedecuines.com

Site internet : www.stemariedecuines.fr

Nouveaux horaires d'ouverture au public

(hors crise sanitaire) :

- Le mercredi et le vendredi de 7 h 30 à 11 h 30.
- Rendez-vous possibles sur demande (Urbanisme, acte d'État Civil, recensement jeune...)

Accueil téléphonique :

Tous les jours sauf le mardi après-midi et le mercredi après-midi (un répondeur enregistre les messages)

Rendez-vous avec Monsieur le Maire :

Prendre rendez-vous au secrétariat



NOUVEAUTÉ : Panneapocket

Il s'agit d'une application simple et gratuite pour les citoyens délivrant une information municipale en temps réel sur leur portable, notamment en cas d'alerte (ARKEMA...), de coupures d'eau ou d'électricité. Les animations des associations sont également diffusées.

C'est l'application mobile la plus utilisée en France.

Plus de 10 800 collectivités en sont équipées dont les gendarmeries.

Inscription sur les listes électorales :

A partir du 1^{er} janvier 2020, il est possible de s'inscrire jusqu'au 6^{ème} vendredi précédent le jour du scrutin. (Interieur.gouv.fr)

URBANISME : IMPORTANT

Tout changement d'aspect extérieur d'un bâtiment (menuiserie, pose de pompe à chaleur, climatiseur...) doit faire l'objet d'une déclaration de travaux, notamment les travaux effectués dans le périmètre protégé de l'église, monument historique, afin que l'ABF puisse se prononcer sur la qualité du projet.

(Article L621-32 du code du patrimoine)

Renseignements en Mairie.

ARC ENERGIES MAURIENNE

Distribution d'électricité

Mairie de St Avre

15 Place de la Mairie, 73130 St Avre

Tél. : 04 79 56 29 56

Courriel : secretariat@arc-energiesmaurienne.fr

Ouverture au public :

Du lundi au vendredi de 15h30 à 18h30

Pour tout problème technique ou urgence :

Astreinte ENEDIS :

09 72 67 50 73 (24h/24 et 7j/7)

GDF SUEZ

Urgence Sécurité Gaz :

Appeler GrDF : 0 800 47 33 33

(appel gratuit depuis un poste fixe)

Pour le raccordement au gaz naturel :

Appeler GrDF : 09 69 36 35 34

ARCHITECTE CONSEIL

Prendre rendez-vous en Mairie pour consultation
(2^{ème} jeudi de chaque mois)

O.N.F

M. GUILLERMAND : contact 06 24 97 31 78

Madeleine Laperrouse

Un service gratuit pour tous
Contactez votre commune
dès le début de votre projet

Pour rénover, construire, aménager, agrandir Rencontrez l'architecte-conseil

ÉCOUTER, SUGGÉRER, CONCRÉTISER



- ♦ réglementation
- ♦ autorisations
- ♦ implantation, volumétrie
- ♦ matériaux, énergies
- ♦ environnement
- ♦ projet durable

L'architecte-conseil vous accompagne gratuitement, vous aide dans
votre projet et vous répond de façon indépendante et personnalisée.

INFORMATIONS PRATIQUES



CLIC MAURIENNE

COMMUNAUTE DE COMMUNES
« 4C » (La Chambre)

Informations pour les personnes âgées



SERVICES SOCIAUX ET ADMINISTRATIFS

CLIC MAURIENNE (Centre local d'information et de coordination)
95 avenue des Clapeys – Saint-Jean-de-Maurienne
☎ 04.79.64.45.34. clic-maurienne@savoie.fr

Centre social du Département (CSD)
Le Mont Cuchet – Saint-Etienne-de-Cuines
☎ 04.79.44.53.00.

CARSAT Retraite : 39.60.
Service social CARSAT : 04.79.37.03.22.

MSA : 09.69.36.87.00.
Service social MSA : 04.79.83.24.44.

CPAM : avenue Samuel Pasquier -
Saint-Jean-de-Maurienne : ☎ 3646.

CAF
Point relais CAF : DECLICC : 04.79.56.35.06.
Permanences au Centre social de Saint-Jean-de-Maurienne
95 avenue des Clapeys : mardi et vendredi sur rendez-vous
de 9h00 à 11h30 et de 13h00 à 15h30.

SOLIHA Isère Savoie (adaptation de l'habitat)
Madame LAPARRA : 06.81.65.50.78
Permanences : le 4^{ème} mardi du mois de 14h00 à 16h00 à
La Maison de l'Habitat, Place Fodéré à Saint-Jean-de-
Maurienne (au-dessus de la Poste)

MAIRIES – CCAS – France Services

La Chambre : 04.79.56.20.09.
La Chapelle : 04.79.83.10.83.
Les-Chavannes-en-Maurienne : 04.79.83.11.50.
Saint-Rémy-de-Maurienne : 04.79.83.13.70.
Saint-François-Longchamp :

- Commune déléguée Montaimont : 04.79.56.35.45.
- Commune déléguée Montgellafrey : 04.79.59.44.47.
- Commune déléguée St-François-Longchamp : 04.79.59.10.79.

Notre-Dame-du-Cruet : 04.79.59.46.31.
Saint-Alban-des-Villards : 04.79.59.44.67.
Saint-Avre : 04.79.56.22.87.
Saint-Martin-sur la-Chambre : 04.79.56.22.24.
Sainte-Marie-de-Cuines : 04.79.56.22.35.
Saint-Colomban-des-Villards : 04.79.56.35.72.
Saint-Etienne-de-Cuines : 04.79.56.22.38.

France services (pour toute information et orientation dans vos démarches : CAF, logement, associations)
DECLICC : 04.79.56.22.66 franceservice@declicc73.fr
Maison Bozon-Verduraz, 88 Route de la combe 73130 SAINT-ETIENNE-DE-CUINES

ANIMATIONS SENIORS - CLUBS DES AINES – GENERATIONS MOUVEMENT

Centre Social DECLICC : 04.79.56.35.60
Secteur Séniors - Maison Bozon-Verduraz, 98 Route de la combe 73130 SAINT-ETIENNE-DE-CUINES

Gem Rebond 73 : Groupe d'entraide mutuelle
266, rue de la République 73300 SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE ☎ 04 56 96 37 15 ou 07 69 67 80 04

Maurienne Seniors
<https://maurienneseniors.legtux.org>

CLUBS :La Chambre : « Soleil Couchant »La Chapelle : « Club du Drairon »St Etienne-de-Cuines : « Les Edelweiss »St Martin-sur-La-Chambre : « Amitié et Loisirs »St Rémy-de-Maurienne : « Le Nouvel Age »*Liste non exhaustive*

Renseignements auprès de la mairie concernée..

PORTAIL D'INFORMATION POUR LES PERSONNES AGEES<https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/>**SERVICES D'AIDE A DOMICILE**

Services autorisés et habilités à l'aide sociale par le Conseil départemental :

ADMR La Chambre : 04.79.56.33.01. (*Permanences téléphoniques le matin*).

Communes : La Chambre, La Chapelle, Les Chavannes en Maurienne, Montaimont, Montgellafrey, Notre-Dame-du Cruet, Saint-Avre, Saint-Alban-des-Villards, Saint-Colomban-des-Villards, Saint-Etienne-de-Cuines, Saint-François-Longchamp, Saint-Martin/La Chambre, Saint-Rémy-de-Maurienne, Sainte-Marie-de-Cuines.

Autres Services :

Répit bulle d'air - ☎ 04.79.62.87.38

O2 Maurienne, pour les personnes qui n'ont pas d'allocation personnalisée d'autonomie (APA) ou de prestation de compensation du handicap (PCH) ☎ 07.62.66.50.79

PORTAGE DE REPAS**ADMR La Chambre** : 04.79.56.33.01.**Restauration à domicile Bertino-Viard** (en vallée de La Chambre à Modane) : 04.79.59.19.53.**THOMASSON Traiteur** : 04 79 59 40 65*Liste non exhaustive.***TELEALARME****ADMR** : 04 79 56 33 01**Allovie** 04 26 78 25 24.**Présence verte** : 04 74 07 88 85*Liste non exhaustive.**Les différentes prestations peuvent faire l'objet d'une prise en charge financière par les caisses retraite, les mutuelles, l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), la prestation de compensation du handicap (PCH), les mairies,...***ETABLISSEMENT D'HEBERGEMENT****EHPAD « Bel'Fontaine » et USA - La Chambre** : 04.79.59.47.56.**SERVICES DE SANTE HOSPITALIERS****Centre Hospitalier Vallée de la Maurienne** <https://www.chvm.fr/>**Site de Saint Jean de Maurienne** : 04.79.20.60.20.**- Service Social :**

* Mr JAL : Urgences - HAD - EHPAD – USLD – Service "Accueil de Jour" – Alzheimer.

* Mme DIDIER : médecine-chirurgie – SSR et Centre Hospitalier de Modane (le mardi après-midi).

*Mise à jour 11/2023***- Chirurgie – Médecine – Service de Soins de suite de réadaptation (SSR)****- Consultations externes**

Addictologie ; algologie ; angiologie ; cardiologie ; chirurgie : orthopédie-traumatologie-digestive-vasculaire-thyroïde ; diététique ; gastro-entérologie ; gynécologie ; mémoire/douleur ; ophtalmologie ; psychiatrie ; radiologie/IRM/Scanner ; rhumatologie ; urologie.

- Consultation mémoire : poste 6610 – permanences 13h00 -16h00**- Accueil de jour** : du lundi au vendredi**- HAD** (Hospitalisation A Domicile) : 04.79.20.60.09.**-Equipe mobile de soins palliatifs** : 04.79.20.60.43.**Site de Modane** : 04.79.05.22.33.**- Equipe Spécialisée Alzheimer (ESA)** : 04.79.20.75.26.**- Service soins de suite et de réadaptation gériatrique (SSR)****- Consultations externes**

- Angiologie ; cardiologie ; gastro-entérologie ; gynécologie : 04.79.05.22.33.

Equipe Mobile de Géro-psycho-geriatrie (EMGP)
04.79.60.31.78. (le matin)**Equipe Mobile Gériatrique Extra Hospitalière (EMGEH)** :
04.79.96.59.34.**Centre Médico-Psychologique pour Adultes**
St Jean-de-Maurienne : 04.79.60.51.92.**SERVICES MEDICAUX ET PARA-MEDICAUX****Médecins**La Chambre :

Docteur DELEGLISE-RICHIER : 04.79.56.20.02.

Docteurs FAUCON et HENARD : 09.83.60.22.33

Docteur SERT : 04.79.59.46.19.

St Etienne-de-Cuines :

Docteur LACOSTE : 04.79.56.24.15.

St François-Longchamp :

Docteur MENEGOZ : 04.79.59.11.32.

St Rémy-de-Maurienne :

Docteur VINCKE : 04.79.05.13.77.

Maison médicale de garde

Centre Hospitalier – St Jean-de-Maurienne

Téléphone : 15.

Horaires : lundi au vendredi : 20h00 – 00h00

Samedi : 15h00 – 18h00 / 20h00 – 00h00

Dimanche et jours fériés : 9h00 – 12h00 /

15h00 – 18h00 / 20h00 – 00h00

Ergothérapeute :

Mme Romy CHARVOZ 06.58.12.45.10 intervient sur toute la vallée

KinésithérapeutesLa Chambre :

Mr MANDROUX : 04.79.56.31.64.

Cabinet PAONESSA/GRIFFAUT : 07.85.76.97.56

St Etienne-de-Cuines :

Mme BOURDIN : 04.79.83.17.92.

Cabinet multi-disciplinaires Sainte-Marie-de-Cuines

Mme RUBAT : 07 81 10 11 66

Mr GERARD : 07 70 49 79 94

St Rémy-de-Maurienne :

Mme COUSSAERT : 04.79.20.49.15.

*Liste non exhaustive.**Mise à jour 11/2023***SSIAD (Service de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées de plus de 60 ans)** ADMR à Aiton : 04.79.96.12.71.**Cabinets de soins Infirmiers**St Etienne-de-Cuines :

Cabinet infirmier des Villards : 04.79.20.54.09.

St François-Longchamp : Cabinet infirmier MENEGOZ :

04.79.59.11.32.

La Chambre/St Rémy-de-Maurienne : Cabinet infirmier CARRAZ /

DELEGLISE / PERRI/BERTINO/ALBRIEUX/AMBROSIONI :

04.79.59.43.56.

Cabinet infirmier IBANEZ : 07.83.56.60.09

PharmaciesLa Chambre :

Pharmacie DEBON : 04.79.56.20.33.

St Etienne-de-Cuines :

Pharmacie DU MONT-CUCHET :

04.79.56.35.10.

St François-Longchamp :

Pharmacie GHELBER : 04.79.59.11.77.

PsychologuesLa Chambre : Mme BONNIVARD : 06.87.75.04.71.St Rémy-de-Maurienne : Mme BACCONNET-DUFOUR :

06.79.87.94.63.

Diététique – Nutrition St Jean-de-Maurienne

Mr FONTAINE Pierrick : 07.81.51.30.68.

Mme BRUNET Vanessa : 06.50.23.14.98.

St Michel-de-Maurienne / Modane

Mme CROZE Aurélie : 06.64.21.13.08.

Pédicure – Podologue

La Chambre :

Mme MASSON : 04.79.64.08.35.

Ostéopathes

La Chambre :

Mr BRUNET Rémi : 04.79.05.20.80/06.61.26.10.92

Saint-Etienne-de-Cuines :

BERTRAND Jean-Pierre : 06.16.10.04.37

Liste non exhaustive.

Cabinet multi-disciplinaires Sainte-Marie-de-Cuines

Mme RUBAT : 07 81 10 11 66

Mr GERARD : 07 70 49 79 94

Laboratoire d'analyses médicales

St Jean-de-Maurienne : 04.79.59.81.45.

Dentistes

La Chambre :

Mme MILLE : 04.79.56.23.10.

St Etienne-de-Cuines :

Mme TRIFU : 04.79.56.32.30

Cabinet de Radiologie:

St Jean-de-Maurienne :

Forum St Antoine : 04.79.64.00.79.

Ophtalmologues

St Jean-de-Maurienne :

Cabinet BOISSONNET/LEBRUN : 04.79.59.93.84.

Liste non exhaustive.

TRANSPORT

Accompagnement Solid'Arc (transport accompagné pour personnes âgées ou à mobilité réduite)

Les Ateliers de Maurienne ☎ : 04.79.59.96.98 ou 07.67.53.05

Saint-François-Longchamp :

Eric taxi : 06.12.88.79.70.

Taxi MD montagne : 06.23.61.63.57.

Saint-Martin-sur-la-Chambre :

Eric taxi : 06.12.88.79.70.

Taxis :

La Chambre :

Taxi Stéphanie : 04.79.56.23.52 ou 06.12.87.15.77.

Eric taxi : 06.12.88.79.70.

Taxi 24h/24 : 04.79.64.02.55.

Montgellafrey :

Eric taxi : 06.12.88.79.70.

Saint-Avre :

Julie LAIR : 04 79 59 41 64 ou 06 11 73 28 26

Saint-Etienne-de-Cuines :

Taxi MD montagne : 06.23.61.63.57.

Liste non exhaustive.

NUMEROS D'URGENCES et d'écoute

15 : SAMU

17 : Gendarmerie

18 : Pompiers

112 : Numéro européen pour toutes les urgences

3977 : Numéro national d'aide pour les personnes âgées et handicapées victimes de maltraitance

114 (Par sms ou fax) : pour les personnes malentendantes,

aphasiques ou dysphasiques : toutes formes d'urgences

3915 : Pharmacie de garde

3919 : Violences conjugales

0970 818 806 (7/7 de 20h à 22h) : allo alzheimer, numéro d'écoute

3114 : n° national de prévention du suicide

Mise à jour 11/2023

Les partenaires France Services

www.pole-emploi.fr

www.caf.fr

www.ameli.fr

Impots.gouv.fr

www.justice.fr

www.msa.fr

www.lassuranceretraite.fr

www.ants.gouv.fr

www.demarches.interieur.gouv.fr

www.laposte.net

Modalités

Horaires d'ouverture

- Lundi : 9h à 12h et de 14h à 17h
- Mardi : 9h à 12h et de 14h à 17h
- Mercredi : 9h à 12h
- Jeudi : 9h à 12h et de 14h à 17h
- Vendredi : 9h à 12h

Autres services

La France Services vous mets en contact avec :

- Un médiateur familial de l'UDAF
- Le Point écoute
- Mission locale jeunes



04 79 56 35 06



France services

Liberté
Égalité
Fraternité

France SERVICES.gouv.fr

88 route de la Combe
73130 St Etienne de Cuines
Téléphone : 0479562266
franceservice@declicc73.fr

IPNS : ne pas jeter sur la voie publique



NOS AUTRES PARTENAIRES

Mission Locale Jeunes
St Jean de Maurienne
« Porte de l'alternance »
0479644102
info@mlj-maurienne.org
www.mlj-maurienne.org

UDAF Savoie
www.udaf.fr

Sauvegarde
FAMILIALES
ET INDIVIDUELLES
DU LYS

Point écoute, familles,
parents, jeunes
Entretiens gratuits et
confidentiels
Rendez-vous possibles à DECLICC

Service
gratuit



France Services c'est quoi ?

Vous avez une démarche administrative à faire ? Vous avez une question particulière sur vos droits ? Une personne vous accueille, vous informe, vous accompagne dans vos démarches ou vous oriente vers un organisme compétents

Accueil, information, orientation

Une écoute personnalisée en toute confidentialité, une information sur les services publics, une orientation auprès du service compétent.

Aide à l'utilisation des services et outils numériques

Des postes informatiques avec accès gratuit à internet sont mis à disposition pour effectuer vos démarches en ligne.

Un accompagnement aux démarches administratives.

Un accompagnement dans les domaines de l'emploi, de la formation, du logement, de la famille...

Attention : nous ne faisons pas les sites marchands

Accès à internet, téléphone et photocopieur

VOUS ETES AUTONOME ?

⇒ Un ordinateur est à votre disposition

VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE ?

⇒ Prenez rendez-vous





LE CENTRE SOCIAL DECLICC VOUS PRÉSENTE

Les animations de la ludothèque

Vous cherchez des activités divertissantes pour vos élèves et vos membres ? Vous souhaitez consolider les liens au sein de votre groupe, association, équipe ? La Ludothèque du centre social est à votre service.

Kermesses

Apportez une touche de fun à vos kermesses avec nos jeux divertissants pour tous les âges.

Soirées Jeux en famille

Rassemblez les familles autour de jeux passionnants, accompagnés d'un repas convivial.

Animations de vos événements spéciaux

Animez vos événements sportifs et associatifs avec des activités ludiques qui raviront tous les participants.

Contactez-nous dès aujourd'hui pour discuter de la manière dont la Ludothèque du centre social peut contribuer à enrichir vos événements, que ce soit au sein de votre école, votre club sportif ou votre association.

Informations
 accueil@declicc73.fr
 Centre Social DECLICC
 88, route de La Combe
 73130 St Etienne de Cuines
 04.79.56.35.06



NOUVEAUX HORAIRES POUR LA LUDOTHÈQUE

A partir de janvier 2024

NEW!
Ouverture
 les mardis soirs
 De 16h30 à 18h30
 Jeux sur place et emprunts *
 Pour tous

Ouverture
 les mercredis matins
 De 10h00 à 12h00
 Jeux sur place Et emprunts *
 Pour tous

Modalités

- * Adhésion familiale et annuelle de 5 € au centre social (emprunts)
- 3 emprunts par famille et pour 3 semaines
- Les enfants à partir du CML ont la possibilité de venir seul avec une autorisation parentale signée au préalable

NEW!
Ouverture
 les vendredis soirs
 De 16h30 à 18h30
 Jeux sur place et emprunts *
 Pour tous

Informations
 accueil@declicc73.fr
 Centre Social DECLICC
 88, route de La Combe
 73130 St Etienne de Cuines
 04.79.56.35.06

LA LUDOTHÈQUE

INFOS PRATIQUES

Accueil à l'ancienne école de sainte Marie de Cuines
Réservations le vendredi avant 9h pour la semaine qui suit
Les repas, pique niques, et goûters sont fournis

En cas de P.A.1 n'hésitez pas à le faire savoir à la direction du centre de loisirs

Pensez à renseigner sur votre portail famille l'onglet autorisations en cas de prise en charge de votre enfant par un proche

NOS TARIFS

Quotient familial	Avec repas	Sans repas	
OF1	Entre 1 et 300€	10€	6€
OF2	Entre 301 et 600€	12€	8€
OF3	Entre 601 et 900€	15€	11€
OF4	Entre 901 et 1200€	17€	13€
OF5	Entre 1201 et 1500€	20€	16€
OF6	Plus de 1501€	22€	18€

Tarif dégressif à partir du 2ème enfant (renseignements au secrétariat)
Supplément de 5€ pour les enfants inscrits seulement aux sorties.

LES HORAIRES

Accueil du matin
7h30/9h00
 Accueil et départ du midi
11h30/12h15
 Accueil et départ de l'après midi
13h15/14h00
 Départ des enfants
17h/18h30



POUR POUVOIR PARTICIPER AUX ACTIVITÉS

- Etre adhérent au centre socioculturel (5€ par an et par famille)
- Etre scolarisé, et âgé de 3 à 11 ans
- Compléter et mettre à jour les documents obligatoires: fiche sanitaire, attestation CAF, copie du carnet de vaccination à jour, droit à l'image, et autorisation de sortie. Vous trouverez ces documents directement sur votre portail
- Signer le règlement intérieur sur votre portail famille

Toutes les inscriptions se font via votre "Portail famille"
 Pour valider vos inscriptions pensez à régler dès la réservation

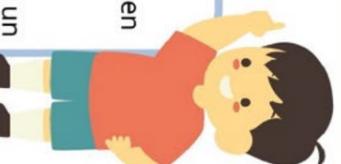
Attention les places sont limitées

Toute annulation en dessous de 48h ou sans certificat médical sera facturée



Je pense à mettre dans mon sac:
 une casquette, une gourde et un k-way
 je prévois des baskets ou des bottes de pluie en fonction de la météo

Pour les plus jeunes:
 un change complet en cas de petit accident et un éventuel "doudou" pour la sieste



LE CENTRE SOCIAL DECLICC

98 route de la Combe St Etienne de Cuines : 04 79 56 35 06

Le centre social DECLICC et la bibliothèque de St Etienne de Cuines vous proposent

2 APRÈS-MOIS JEUX DE SOCIÉTÉ

Mercredi 6 décembre 2023
 Mercredi 7 février 2024
 De 14h à 17h
 A la bibliothèque de St Etienne de Cuines

Pour tous

Entrée libre et gratuite

Retrouvez-nous pour profiter d'un bel après midi entre jeux et histoires

Bibliothèque Municipale
 45, route de La combe
 73130 Saint Etienne de Cuines

Informations
 accueil@declicc73.fr
 Centre Social DECLICC
 88, route de La Combe
 73130 St. Etienne de Cuines
 04.79.56.35.06

LA LUDO

À LA BIBLIO DEST AVRE 2023/2024

Les rendez-vous Seniors

JEUDI 12 OCTOBRE
 JEUDI 14 MARS
 JEUDI 16 MAI

VENEZ JOUER ET PASSER UN MOMENT CONVIVAL ATOUR DE JEUX BOOSTER DE MEMOIRE

Les rendez-vous des enfants

MERCREDI 15 NOVEMBRE
 MERCREDI 03 AVRIL: CRÉATION D'UN JEU DE SOCIÉTÉ POUR JOUER À LA MAISON
 MERCREDI 12 JUNE
 HISTOIRES ET JEUX DE SOCIÉTÉ, PROFITEZ D'UN APRÈS MIDI EN FAMILLE

INSCRIPTIONS

Bibliothèque municipale
 50 PLACE DE LA MAIRIE
 73130 Saint-Avre

Informations
 accueil@declicc73.fr
 Centre Social DECLICC
 88, route de La Combe
 73130 St Etienne de Cuines
 04.79.56.35.06

Pyé en Bulle

Lieu d'accueil enfant parent
 Pour les - Gans non scolarisés
 Salle du RPE
 Centre socioculturel DECLICC

Lieu de rencontre, découverte et échanges pour les parents

Espace de jeu pour les enfants, pour apprendre en douceur à rencontrer les autres

Lieu libre, gratuit et sans inscription

Les lundis et jeudis de 9h à 11h en période scolaire

Informations
 accueil@declicc73.fr
 Centre Socioculturel DECLICC
 88, route de La Combe
 73130 St Etienne de Cuines
 04.79.56.35.06

LE SECTEUR SENIOR PROPOSE À SES ADHÉRENTS DES

Ateliers d'art surprise

ANIMÉS PAR COTE À COACH

LES MARDIS

3 février 2024	02 juillet 2024
12 mars 2024	3 septembre 2024
16 avril 2024	1 octobre 2024
7 mai 2024	11 novembre 2024
11 juin 2024	3 décembre 2024

10 PLACES

DE 14H À 16H RDV À LA LUDOTHÈQUE

inscriptions pour les 10 séances à l'accueil du centre social

ATELIERS GRATUITS ADHÉSION ANNUELLE ET FAMILLIALE DE 5 EUROS

Informations
 accueil@declicc73.fr
 Centre Social DECLICC
 88, route de La Combe
 73130 St Etienne de Cuines
 04.79.56.35.06

BIEN VIVRE ENSEMBLE

SUR NOS ROUTES et VOIES

un véritable souci pour les habitants et les élus

Des aménagements coûteux pour la collectivité ont été installés pour réduire la vitesse alors qu'un simple respect du code de la route aurait dû suffire !

Des enregistrements ont été effectués par le radar pédagogique installé à la Pallud, du 9 septembre au 6 novembre 2023 soit environ durant 2 mois. Ils comptabilisent le nombre de véhicules par tranche de vitesses. Les résultats montrent en moyenne que :

- **92,3% des conducteurs respectent les limitations imposées par le code de la route.** Le radar a donc bien un rôle pédagogique puisqu'il incite à lever le pied.
- 7,4% roulent entre 50 et 70 km/h.
- Il reste malheureusement **0.3% d'irréductibles contrevenants**, véritables dangers publics, insensibles à toute mesure de limitation et que l'on espère maîtriser avant une nouvelle catastrophe sur la commune. (Triste record : une traversée de la commune à 126km/h !!) Plusieurs rencontres avec la gendarmerie ont eu lieu. Des contrôles plus nombreux sont prévus.

SYNTHÈSES DES MESURES 06/11/2023

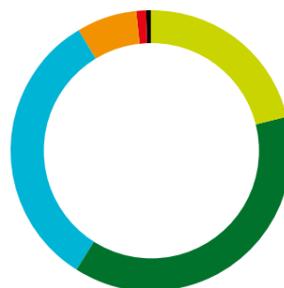
Véhicules entrants

- <= 30 Km/h
6 799 - (22.76 %)
- 31 - 40 Km/h
11 685 - (39.11 %)
- 41 - 50 Km/h
9 336 - (31.25 %)
- 51 - 60 Km/h
1 646 - (5.51 %)
- 61 - 70 Km/h
322 - (1.08 %)
- 71 - 80 Km/h (et +)
91 - (0.30 %)



Véhicules sortants

- <= 30 Km/h
6 127 - (21.18 %)
- 31 - 40 Km/h :
10 933 - (37.80 %)
- 41 - 50 Km/h
9 429 - (32.60 %)
- 51 - 60 Km/h
2 026 - (7.01 %)
- 61 - 70 Km/h
317 - (1.10 %)
- 71 - 80 Km/h (et +)
90 - (0.31 %)



LE BRUIT

Une des premières causes de conflit dans la vie quotidienne.

- L'utilisation des outils et tondeuses est autorisée : du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h30 le dimanche et les jours fériés de 9h à 11h.
- Les véhicules doivent être en conformité.
- Les aboiements des chiens peuvent être sanctionnés.

NOS ANIMAUX DE COMPAGNIE soyons des propriétaires responsables

Nous sommes tenus de ramasser les déjections de nos animaux. La commune fournit des sacs disponibles près des poubelles. Les contrevenants sont passibles d'une amende de 35 €.

Les chats errants peuvent être pris en charge par l'association Régul'Matous.

Contact : 04 79 59 82 44

LES DECHETS

une bonne gestion de tous préserve la qualité de vie de notre village.

- **Respectons les nouvelles consignes de tri pour les différents containers (CSE) :**
voir l'article SIRTOMM.

Les gros cartons doivent être pliés et insérés dans les CSE. Les autres déchets doivent être déposés à la déchèterie.

- **La déchèterie de La Chambre est ouverte :**
du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

- **Le dépôt de déchets verts** près de l'atelier communal est ouvert d'avril à novembre pour les habitants de la commune uniquement. (voir les dates en Mairie)

La Solidarité DONS POUR L'UKRAINE

Après l'agression de l'Ukraine par la Russie, les habitants ont largement répondu à l'appel de la Croix Rouge afin de venir en aide au peuple ukrainien : dons en nature (couvertures, vêtements chauds, médicaments et matériel médical, produits d'hygiène, denrées non périssables etc...) et ventes de pain organisées par l'association le Grand Crêt.

La collecte des habitants remise au représentant de la Croix Rouge



La banque alimentaire (BA)

En Savoie, ce sont 4 salariés, 120 bénévoles dont près de 30 présents chaque jour. La BA est ouverte 5 jours sur 7, du 2 janvier au 31 décembre de 6h30 à 13h30. 4 tonnes distribuées chaque jour par 40 associations partenaires et les CCAS

Chaque année des bénévoles du village sont présents lors des collectes organisées dans les enseignes de Maurienne. Voici les résultats obtenus depuis 2016. (Poids des denrées en kg).

En 2022, on comptait plus de 4 000 bénéficiaires en Savoie. La crise inflationniste qui a fait suite aux années Covid, devrait malheureusement se traduire en 2023 par un nombre plus important de personnes en difficulté avec en parallèle la baisse des approvisionnements.

Plus d'info sur <https://ba73.banquealimentaire.org>

ENSEIGNES	2016	2017	2018	2019	2021	Moyenne 2019/2021	2022	évolution/moyenne
Intermarché Sainte Marie de Cuines	697	720	1 047	1 347	1 348	1 348	1 246	-8%
Carrefour Market Saint-Michel-de-Maurienne	1 252	1 255	1 475	697	532	614	850	38%
Intermarché Hermillon	3 304	5 274	4 298	1 154	1 126	1 140	1 158	2%
Hyper Casino Saint-Jean-de-Maurienne	462	1 427	631	703	616	659	531	-19%
Carrefour Market Saint-Jean-de-Maurienne	2 110	946	1 029	1 728	1 496	1 612	1 812	12%
Lidl Saint-Jean-de-Maurienne	1 390	1 806	1 841	680	737	708	756	7%
Intermarché Fourneaux	665	1 258	1 341	1 416	1 313	1 365	1 402	3%
Casino Modane	1 590	1 734	1 597	787	630	709	513	-28%
Intermarché Sollières					421	421	561	33%
TOTAL	11 470	14 419	13 258	8 512	8 220	8 577	8 829	2,9%

Madeleine Laperrouse

PERSONNEL & INFOS DIVERSES

Le personnel communal

MOUVEMENTS DU PERSONNEL EN 2022 & 2023

- **Chantal PUIGPINOS**
Adjoint Administratif en retraite depuis le 1^{er} janvier 2023
- **Séverine ASSIER**
Adjoint Administratif embauché (dans le cadre d'une mutation) le 15 juillet 2022.
En disponibilité pour convenance personnelle à compter du 12 août 2023
- **Jessica MARTINI**
Adjoint Administratif embauché (dans le cadre d'une mutation) le 18 septembre 2023 pour pallier l'absence de Séverine Assier

EFFECTIF « ACTIF » AU 18 SEPTEMBRE 2023

AGENT SPÉCIALISÉ DE SECOLES MATERNELLES (ATSEM) :

- **Sara CHIAPPINI**
ATSEM Principal 1^{ère} classe
(temps partiel annualisé - 28 heures/hebdo)
- **Agostina VIARD**
ATSEM Principal 2^{ème} classe (contractuel temps non complet annualisé - 28 heures/hebdo)

SECRÉTARIAT :

- **Sylvie GIRAUD BOCHET**
Adjoint Administratif Principal 1^{ère} classe
(35 heures/hebdo)
- **Jessica MARTINI**
Adjoint Administratif (35 heures/hebdo)

SERVICES TECHNIQUES :

- **Guillaume MARTIN-COCHER**
Adjoint Technique Principal 2^{ème} classe
(35 heures/hebdo)
- **Mickael ANGER**
Agent de Maîtrise Principal (35 heures/hebdo)
- **Corinne BROUZE**
Adjoint Technique
(temps non complet annualisé 28 heures/hebdo)
- **Déborah REY**
Adjoint Technique
(temps non complet annualisé 28 heures/hebdo)

Nouveau logiciel informatique

Depuis le 1^{er} janvier 2022, notre système comptable ainsi que la paie fonctionnent à partir du logiciel MAGNUS de BERGER-LEVRAULT. Ce nouveau logiciel est utilisé par la plupart des collectivités de Savoie.

En ce qui concerne la paie, c'est le service informatique du département (AGATE) qui réalise les salaires à partir des données variables que nous leur communiquons chaque mois. Le démarrage avec ce système s'est déroulé dans de bonnes conditions et nous avons pu observer une très bonne réactivité du personnel d'AGATE et de BERGER-LEVRAULT lorsque nous faisons appel à l'assistance.

De notre côté, les secrétaires ont déjà une très bonne maîtrise de ce nouvel outil informatique et elles apprécient la rapidité d'exécution de certaines opérations.

Des améliorations devront être apportées sur la présentation des états budgétaires notamment en ce qui concerne les investissements.

Le coût global de cet investissement (logiciels, assistance et formation) se monte à près de 11 000 € TTC.

Contrat de renouvellement du parc informatique

Pour des raisons de sécurité mais aussi de capacité nous avons dû procéder au renouvellement de notre parc informatique vieillissant.

La société KOESIO nous a proposé un nouveau contrat portant sur le remplacement du matériel (PC, Serveur) et des logiciels (pack office, WINDOWS etc.) assorti d'une maintenance et dépannage rapide. En ce qui concerne la sécurité de nos données, ce nouveau système est équipé d'un système de protection de dernière génération. D'autre part, nos copies de fichiers sont hébergées en extérieur.

Les atouts de cette solution :

- Modernisation de notre système d'information (OS serveur et postes informatique, garantie des matériels, pare feu, Microsoft 365)
- Sécurisation accrue de notre système d'information (module EDR, mise à jour automatique des licences, Mail In Black)

- Facilité de maintenance (support MCO serveur & pare-feu, matériels garantie 5 ans)
- Un contrat simple, avec une seule facturation par trimestre
- Un partenaire de proximité performant et réactif

Le coût mensuel de la prestation (maintenance, dépannage, remplacement périodique du matériel et logiciels) est de 930 € HT (légèrement inférieur au précédent contrat) Le contrat est conclu pour 5 ans.

L'ECLAIRAGE PUBLIC

Au cours de l'année 2022 les 96 derniers mâts fonctionnant encore avec des anciennes lampes ont été équipés en LED. Notre parc d'éclairage public est maintenant totalement équipé en lampes LED soit 242 mâts.

Afin de poursuivre cette démarche d'économie d'énergie, le Conseil Municipal a pris le 7 avril 2022, une délibération portant sur l'aménagement de l'éclairage public dans les hameaux du Mont et de Champfleury jusqu'ici non concernés par l'extinction. Il a été proposé d'équiper chaque mât d'une horloge programmable, l'objectif étant de programmer une extinction (de 0 à 5 heures) d'un mât sur deux (voire sur 3) et de diminuer la puissance (de 0 à 5 heures) sur les autres mâts. Cet aménagement qui s'est fait en concertation avec les riverains du Mont d'en bas est également opérationnel sur le hameau de Champfleury.

Cette démarche entreprise début 2018 a fait l'objet de nombreuses et importantes subventions notamment du Fonds vert avec un montant de 30 000 € pour la tranche de travaux réalisée en 2022.

Nous vous rappelons que l'extinction de l'éclairage public s'applique désormais sur le créneau de 0 heures à 5 heures.

La taxe foncière (RETABLISSONS LA VERITE !)

Les déclarations du président Emmanuel Macron sur l'évolution de la taxe foncière lors de son interview sur TF1 et France 2 (septembre 2023) ont fait bondir les élus de tous bords. Ils dénoncent une « polémique créée de toutes pièces » et « un faux procès » intenté aux élus locaux.

En effet, le président de la République a mis en cause les maires de France en leur reprochant "d'oser dire que si la taxe foncière augmente, c'est la faute du gouvernement", tout en reconnaissant paradoxalement "que beaucoup de maires ne l'ont pas augmentée". En l'occurrence 85 % d'entre eux. Cette polémique, créée de toutes pièces, a surpris et choqué les maires par son caractère injuste ».

En effet, le montant de la taxe foncière résulte d'un calcul à partir de taux appliqués sur une base d'imposition qui concerne notamment les propriétés bâties. (**Cette base appelée parfois valeur locative est établie par l'administration fiscale**) Les taux, eux, sont décidés par les collectivités : commune, intercommunalité, syndicat etc...

En ce qui nous concerne, on relève 5 taux exprimés en pourcentage applicables sur la base :

- taux communal
- taux intercommunalité,
- taxe spéciale
- taxe des ordures ménagères
- taxe GEMAPI (taxe instaurée pour lutter contre les inondations)

Depuis de nombreuses années les taux décidés par la commune et la 4C n'ont pas augmentés (pour 2023, la taxe sur les ordures ménagères et la taxe GEMAPI ont même légèrement diminué)

Cependant vous avez tous constaté une augmentation sensible de votre taxe foncière pour l'année 2023. Cherchez l'erreur ! Tout simplement chaque année l'État augmente la base (ou valeur locative) du montant de l'inflation et **pour 2023 cette augmentation a été de 7,10 % (3,4 % en 2022)**. Ce sont d'ailleurs les députés qui ont voté le principe de revalorisation annuelle des valeurs locatives en 2007.

De fait votre taxe foncière 2023 augmente mathématiquement de 7,10 % à taux communaux et intercommunaux constants. Nous pensons que cela méritait d'être dit. Quid pour 2024 ?

Gerard Bordon

FINANCES

COMPTE 2022

FONCTIONNEMENT

Dépenses en euros

Charges à caractère général	501 546,05
Charges de personnel et frais assimilés	355 244,03
Autres charges de gestion courante	87 180,33
Charges financières	56 540,96
Charges exceptionnelles	12 755,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	61 235,55
Atténuations de produits (FPIC)	61 270,00
Total dépenses	1 135 771,92

Recettes en euros

Résultat de fonctionnement reporté	0,00
Atténuation de charges	3 735,60
Produits de services du domaine et ventes diverses	19 637,00
Dotations, subventions et participations	125 540,37
Impôts et taxes	885 683,27
Autres produits de gestion courante	238 793,26
Produits exceptionnels	50 586,95
Total recettes	1 323 976,45
Excédent de clôture	188 204,53

INVESTISSEMENT

Dépenses en euros

Emprunts et dettes assimilées	175 218,75
Immobilisations incorporelles	42 073,63
Opérations d'équipement	88 194,76
Opérations comptables	301 065,77
Total dépenses	606 582,91

Recettes en euros

Opérations d'ordre de transfert entre sections	61 235,55
Dotations, fonds divers et réserves	188 247,20
Subventions d'investissement	28 973,70
Emprunts et dettes assimilées	36 548,10
Opérations comptables	298 313,25
Total recettes	613 317,80

EXCÉDENT DE CLÔTURE 6 734,99

Deficit d'investissement reporté 121 624,37

Deficit cumulé 114 889,48

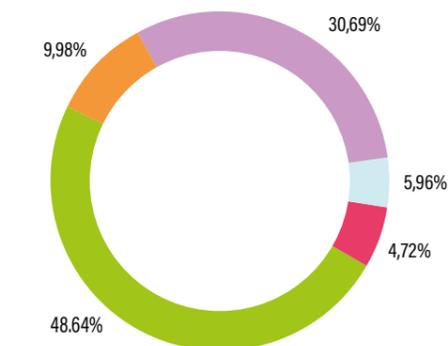
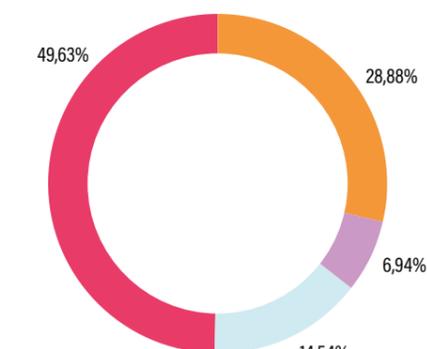
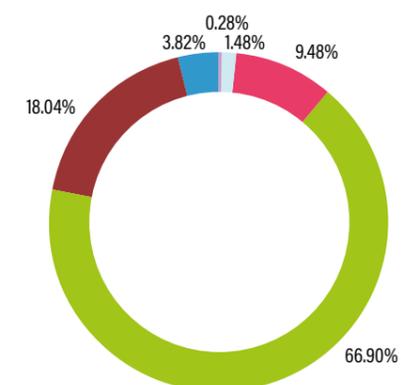
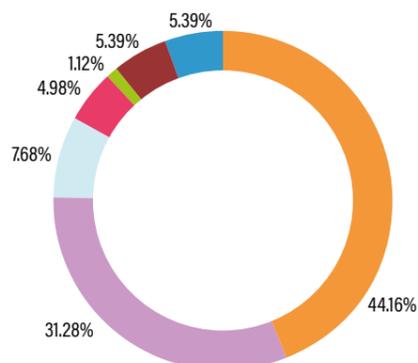
AU GLOBAL : EXCÉDENT DE **194 939,52**

Les comptes 2022 ont été examinés lors des réunions de la commission "Finances" du 1^{er} et 10 mars 2023. Ils ont été présentés à l'ensemble du conseil et votés le 23 mars 2023.

La section Fonctionnement : En cette année particulière les dépenses ont été inférieures au montant prévu au budget, toutes les factures de l'année 2022 n'ont pas été reçues au 31 décembre. la différence entre recettes et dépenses laisse apparaître un excédent de **188 204,53 €**

La section Investissement : les recettes ont été amputées par le non versement de certaines subventions. concernant notamment la modernisation de la chaufferie (15 000 €), l'éclairage public (48 000 €), le bois énergie (12 330 €). La section présente sur l'année un excédent de **6 734,99 €**. Sur l'exercice, le compte présente un excédent de **194 939,52 €**. Au 1^{er} janvier 2022, le déficit était de 121 624,37 €. Avec le résultat 2022, il est de 114 889,48 € au 31/12/2022.

Au global, le résultat entre les sections montre un excédent de **73 315,05 €**.



MEMBRES ÉLUS

Philippe GIRARD (Président), Abdelhamid BELHADDAD, Gérard BORDON, Françoise BOZON VAILLE, Christian DELEGLISE, Bernard GROS, Madeleine LAPERROUSE, Yves MORVAN.

BUDGET 2023

FONCTIONNEMENT

Dépenses en euros

Charges à caractère général	526 639,00
Charges de personnel et frais assimilés	378 552,00
Autres charges de gestion courante	171 469,87
Charges financières	50 978,32
Atténuations de produits	62 000,00
Virement à la section investissement	180 507,10
Charges exceptionnelles	139 330,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	26 960,55

Total dépenses **1 536 436,84**

Recettes en euros

Atténuations de charges	1 409,84
Produits de services du domaine et ventes diverses	78 812,00
Dotations, subventions, participations	135 668,00
Impôts et taxes	905 969,00
Autres produits de gestion courante	255 300,00
Produits exceptionnels	152 788,00
Produits financiers	6 490,00

Total recettes **1 536 436,84**

INVESTISSEMENT

Dépenses en euros

Emprunts et dettes assimilées	182 681,10
Opérations d'équipement	421 170,00
Immobilisations incorporelles	114 000,00
Deficit d'investissement reporté	114 889,48

Total dépense **832 740,58**

Recettes en euros

Dotations, fonds divers et réserves	349 830,43
Subventions d'investissement	225 207,00
Virement de section fonctionnement	180 507,10
Produits de cession d'immobilisation	30 235,50
Emprunts et dettes assimilées	20 000,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	26 960,55

Total recettes **832 740,58**

RÉSULTAT GLOBAL : EQUILIBRE **2 369 177,42**

Le budget a été élaboré par la commission "Finances" les 14 et 16 mars 2023. Il a été voté le 6 avril 2023.

En fonctionnement : le budget est équilibré à **1 536 436,84 €**

- augmentation des charges exceptionnelles liée au sinistre sur la chaufferie (139 000 €)

- charges de personnel en hausse (changement de grades, d'échelon, augmentation du point d'indice et du régime indemnitaire, salaire des agents recenseur)

En investissement : le budget est équilibré à **832 740,58 €**, les travaux portent en priorité :

- sur la voirie 188 000 € (canal de décharge, sécurisation route du Mont-D'-En-Haut, route de Champfleury)

- les bâtiments (50 100 € pour la rénovation de la mairie, 5 000 € pour une alarme anti intrusion à l'école

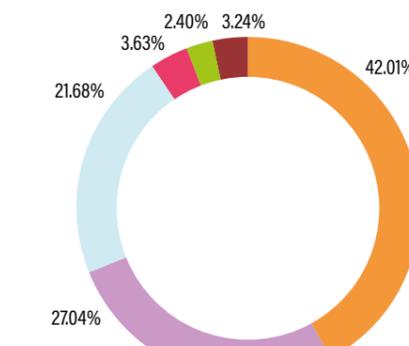
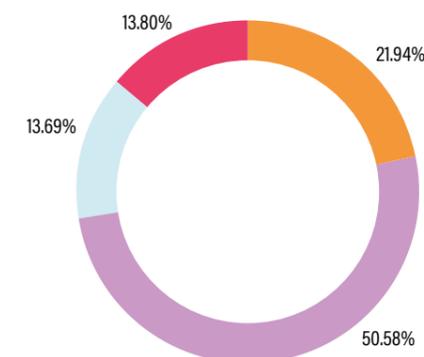
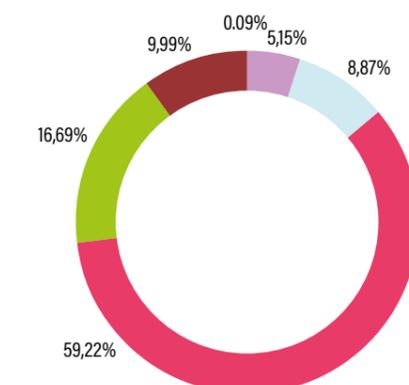
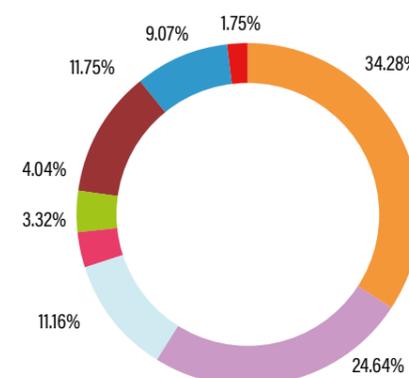
- la modernisation de la chaufferie (13 000 €)

- l'amélioration de l'éclairage public se poursuit à hauteur de 73 000 €

- la signalétique des sentiers de promenades (10 000€)

- la finalisation des containers semi-enterrés (20 000 €)

- études portant sur : l'aménagement de la salle polyvalente (70 000 €), l'extension du réseau de chaleur (15 000 €), la sécurisation de l'église (3 000 €)



VOIRIE ET PATRIMOINE COMMUNAL

MEMBRES ÉLUS

Abdelhamid BELHADDAD (Président), Célia CORONEL, Emmanuel DA SILVA, Philippe GIRARD, Yves MORVAN.

MEMBRES EXTÉRIEURS

Pierre ARNAUD, Christian BARATTA, Hervé GILET, Jean Henri GIRARD, Pascal MAQUET, Chantal MORVAN, Didier PICTON, Claude RUBAT, Stéphane TOGNET, Jean VENERA.

LA VOIRIE COMMUNALE

En fonctionnement :

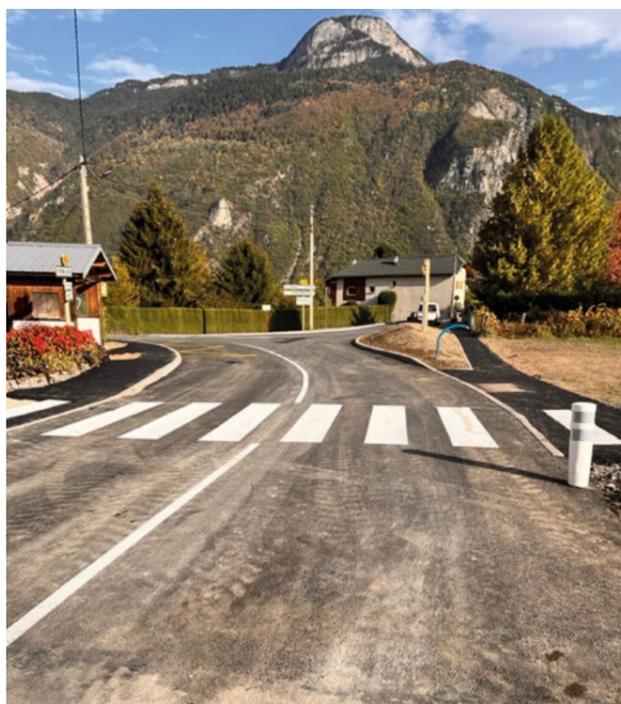
dépenses de 36 000.13 € dont 33 726 € d'entretien de nos voies

En investissement :

dépenses : 16 518.72 € de frais d'études au niveau de l'entrée Nord de la commune.

Il s'agit de limiter la traversée de la commune en incitant les véhicules à rejoindre la départementale 1006 en empruntant la route des Grands Prés. Côté route de l'Aura, l'accent est encore mis sur la limitation de la vitesse par une chicane.

Les travaux ont été réalisés en fin d'année 2022 par l'entreprise EIFFAGE pour un coût de 69 730.50 € (payés en 2023). Le FDEC a accordé une subvention de 9 422 €.



Vue de la zone en arrivant de St Etienne de Cuines : le merlon paysager installé pour casser la vitesse.



Vue depuis la route de l'Aura : le stop au niveau du carrefour pour sécuriser la sortie de la commune

Une ligne blanche continue matérialise le virage en allant vers la route des Grands Prés qui sera aussi aménagée. Un passage piéton sécurise l'accès à l'abri bus. Un cheminement contourne le merlon et permet l'accès aux parcelles situées à l'arrière par un passage bateau. Pour des raisons de sécurité les containers semi enterrés seront déplacés vers la route du Glandon.

LES BATIMENTS PUBLICS

En fonctionnement :

dépenses de 39 558.34 € dont :

- 14 825.70 € pour le désembouage du réseau de chaleur du lotissement de la Ruaz par AQUAGED
- des travaux d'entretien dans les bâtiments communaux :
 - > électricité salle de la Pallud pour 3 591.68 €
 - > peinture bâtiment de la mairie pour 3 323.18 €
 - > changement des fenêtres dans un appartement de la mairie pour 8 100 €.

En investissement :

33 270.29 € de travaux dont :

- Le remplacement des modules de chauffage dans les 7 dernières villas du patrimoine de la Ruaz par E2S pour un coût de 30 985.20 €. Nous avons bénéficié d'une subvention du Département de 1 872 € et de la Région de 4 906 €.
- La modernisation de la chaufferie communale avec le changement de l'automate après 14 ans de service.

17 618.34 € de frais d'études dont 14 352 € pour le projet de rénovation de la salle polyvalente

Le bâtiment a été mis en service en 1992. La grande salle avait une vocation sportive et festive et est très sollicitée. Des études thermique et phonique ont été réalisées et ont montré qu'elle était très mal isolée provoquant une gêne du voisinage. La salle deviendra une salle de spectacle, de réunions familiales, de manifestations associatives.

Les procédures administratives avant le début des travaux se dérouleront en 2023 sur 12 à 14 mois. Il est envisagé 12 mois de travaux pour la grande salle, 4 mois pour la cantine (qui occupera la salle principale pendant les travaux) et un peu moins pour la salle de musique. Au total presque 30 mois d'études et de travaux mais dans tous les cas la salle pourra être utilisée jusqu'à l'été 2024 avec un démarrage des travaux à l'automne et une réouverture fin 2025.

Une première estimation des coûts s'élève à un peu plus de 2 millions d'euros HT. Des aides dans le cadre du Plan Vert de l'État pour les travaux de rénovations énergétiques, des aides de la Région seront demandées.

Abdel Belhaddad

Les équipements SPORTIFS ET LOISIRS



Entrée par le parking ACCA

MEMBRES ÉLUS

Abdelhamid BELHADDAD (Président), Philippe GIRARD, Christophe Lemaitre, Emilie SORNET

MEMBRES EXTÉRIEURS

Isabelle GUILLERMAND, Valérie GIRARD, Pascal MAQUET, Stéphane TOGNET

Dans la continuité du projet d'aménagement sportif urbain situé à la Pallud nous avons mis en place une nouvelle palissade pour protéger les enfants et éviter le passage des sangliers : une partie clôture cottage en rondins de bois sur le côté de l'entrée de l'aire de loisirs et un grillage plastifié vert simple torsion sur le reste du périmètre qui sera entièrement clos en 2023.

Coût des travaux : 21 682 € TTC



Entrée avant le lavoir

MEMBRES ÉLUS

Françoise BOZON-VIAILLE (Présidente), P. GIRARD, Célia CORONEL, Madeleine LAPERROUSE, Laëtitia SCHNEIDER.

En ce début d'année 2022, nos petits écoliers sont toujours dans l'obligation de porter le masque en raison de la crise sanitaire. Cependant, l'année a été riche en événements culturels et sportifs avec en toile de fond, une priorité pour notre école, la connaissance et le respect de l'environnement. Le thème du projet éco-école 2021/2022 étant « Les énergies », les élèves de GS aux CM2 ont étudié les éléments de la nature avec, à la clé, une classe de mer !

LES EVENEMENTS MARQUANTS EN 2022

Sorties et découvertes

Les enfants de maternelle et CP ont beaucoup apprécié les 2 spectacles offerts par Madame Sylvia Rieul, productrice de spectacles pour enfants, sur les thèmes des monstres et de la féerie.

Les CM1/CM2 ont effectué une sortie de ski à Saint François Longchamp offerte par le Conseil départemental. Les plus jeunes élèves ont fait de la luge.

Les CE1/CE2 ont découvert le Fauvisme et Henri Matisse avec une exposition de tableaux à l'école. Le thème choisi étant en lien avec le projet classe de mer.

Les CM1/CM2 ont réalisé des visites virtuelles des grottes de Lascaux et Chauvet.

Dans le cadre d'une première éducation à la route, les CM1/CM2 ont fait plusieurs sorties en VTT pour apprendre à maîtriser leur vélo, à rouler en groupe et respecter le code de la route.

Les PS/MS ont visité le parc des fauves à Fitolieu, en Isère. Ils ont découvert rapaces, fauves... et ont assisté à un spectacle de vols d'oiseaux.

Chaque année, la classe de GS/CP organise une journée spéciale pour fêter le 100ème jour d'école avec des activités pédagogiques autour du nombre 100 (maths, arts, lecture, ...)

Chaque classe a fait 2 sorties culturelles au cinéma avec, en avant-première, pour les plus grands, la projection du film documentaire « Le chêne ». Thème directement en lien avec les différents projets sur l'éco-école, la biodiversité et la forêt.

Une sortie en forêt a été organisée grâce à la présence de deux gardes ONF. Au cours de cette sortie les GS/CP et CM1/CM2 ont pu étudier le milieu montagnard, la faune, la flore, les captages d'eau.



A l'automne, toujours accompagnés des gardes ONF, les CM1/CM2 ont participé à une plantation d'épicéas au lieu-dit du Fay.

Les classes élémentaires ont participé à un projet numérique autour de l'expression orale afin d'apprendre aux élèves à bien s'exprimer devant un auditoire.

Spectacle de fin d'année

Le 10 juin, un très beau spectacle autour des contes de Perrault a été présenté aux familles ! Il a été mis en scène par des professionnels, mélangeant le théâtre, la musique et les chants et réalisé par toute l'école. Bravo à tous !



Eco-école

Dans le cadre éco-école les élèves sont invités à rapporter des déchets de la maison à l'école et à les déposer dans les bacs de tri. Ces déchets sont pesés et envoyés à l'usine de recyclage Terracycle. Cette action permet de sensibiliser les élèves et les parents à la nécessité de trier les déchets.

De même, les élèves qui n'ont pas de composteur à la maison peuvent déposer leurs déchets dans le bac à compost de l'école.

Une journaliste du Dauphiné Libéré des Enfants est intervenue auprès de nos élèves afin de connaître le fonctionnement de notre éco-école et de diffuser cette démarche éco-responsable.

Comme nous l'avions déjà annoncé, l'école a organisé le 5 avril une journée de ramassage de déchets sur notre Commune. Tous les élèves ont participé ainsi que quelques habitants volontaires. Ce fut l'occasion pour les élèves, enseignantes et bénévoles de partager un pique-nique « zéro déchet » dans la cour de l'école.



35 kg de déchets ont été récoltés en une matinée !

Les CM1/CM2 ont réalisé une BD sur l'écologie, chaque élève ayant dessiné une planche sur un thème ainsi que des affiches de sensibilisation à la pollution des masques usagés autour de l'école.

L'école a obtenu le niveau de labellisation Argent pour toutes ses actions en faveur de l'environnement ; son investissement permettra de former, c'est sûr, de futurs éco-citoyens responsables !

Classe de mer

Du 8 au 14 mai, les CE1/CE2 sont partis à Saint Cyprien en classe de voile avec visites (étang de Canet, aquarium ONIRIA, jardin des plantes, Collioure (sur les traces de Matisse).



Du 27 juin au 2 juillet, les GS/CP et les CM1/CM2 sont partis aux Issambres en classe de voile pour les plus grands et découverte de l'environnement méditerranéen.

Chaque projet s'élevait respectivement à 6 721 € et 18 218 €. Grâce aux financements de l'APE (130€/enfant), de la coopérative scolaire (7 000 €), de la Commune (7 000 €) et à la participation des familles, les projets ont pu se réaliser.



Nous remercions l'Association des Parents d'Elèves et les enseignantes pour leur implication dans diverses actions permettant de financer sorties et projets.

Nous remercions également toutes les personnes qui sont intervenues auprès de nos écoliers pour les accompagner dans la réalisation de leurs sorties et projets.

Quelques ÉVÉNEMENTS

EN CETTE FIN D'ANNÉE 2022

- Une sortie en forêt pour les PS/MS, au Grand Filon et au musée du Saint Félicien pour les GS/CP.
- Le cross « Hallow'cross » pour toute l'école.
- Un spectacle de Noël pour le bonheur des petits et des grands !



Un final très coloré pour annoncer les fêtes de Noël

LA RENTRÉE 2022/2023

Les effectifs :

PS/MS 17 élèves avec Mme GARDA

GS/CP 19 élèves avec Mme GIGANTE

CE1/CE2 22 élèves avec Mme DAMINATO

CM1/CM2 20 élèves avec Mme DERRIER

Pour cette année scolaire le thème du projet éco-école était la « solidarité » et le « vivre ensemble ».

Pour les PS/MS il s'agissait d'un travail quotidien autour du vivre ensemble, de la vie en collectivité, du partage et des émotions.

Pour les GS/CP et CM1/CM2 le projet s'articulait autour de rencontres intergénérationnelles avec les aînés de la Commune.

La première rencontre a eu lieu le 4 octobre, dans le cadre de la « semaine bleue », autour du thème « notre Commune autrefois ». 4 autres rencontres sont prévues en lien avec la vie d'autrefois.

Pour les CE1/CE2 il s'agissait d'un travail pour améliorer le vivre ensemble, la gestion des conflits, le respect de soi et des autres, le langage oral et soutenir la production d'écrits autour du vécu émotionnel.

Le budget 2022 :

- 8 000 € pour les fournitures scolaires
- 7 000 € pour le transport des sorties scolaires
- 3 000 € pour les entrées de piscine
- 4 410 € pour la maintenance informatique
- 9 300 € pour le périscolaire
- 7 000 € pour la dotation exceptionnelle des classes de mer

INFORMATIONS PRATIQUES

Accueil périscolaire et restauration scolaire : renseignements et inscriptions auprès de l'association DECLICC (tel : 04 79 56 35 06).

Le service périscolaire est assuré de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30.

Nous remercions l'association DECLICC qui prend en charge nos enfants pendant la pause méridienne mais également le mercredi et les vacances scolaires. Ce service est très important pour nos petites Communes.

Le ramassage scolaire : les inscriptions se font auprès du Syndicat Pays de Maurienne.

Françoise Bozon-Viaille

LE CADRE DE VIE

MEMBRES ÉLUS

Philippe GIRARD, Madeleine LAPERROUSE, Laurence ROSTAING, Emilie SORNET.

MEMBRES EXTÉRIEURS

Marie-Claude CHARPENTIER, Annie DARVE



Le cadre de vie est un facteur primordial de notre bien-être. La commission fait de son mieux pour y contribuer. Cependant un village agréable à vivre c'est l'affaire de tous. La propreté en est une composante essentielle. Vous constatez encore des déchets et des déjections animales dans nos quartiers, nos aires de jeux alors que poubelles et sacs sont disponibles.

Des courriers ont été envoyés aux personnes indécrites, parfois sans effet. Il serait dommage d'en arriver à verbaliser mais si c'est le seul moyen...



Corinne et Mickael en pleines plantations autour du Monument aux Morts

FLEURISSEMENT

Le but des aménagements apportés au fleurissement est double : gagner du temps sur l'arrosage pour être plus productif, et économiser l'eau.

Pour cela l'arrosage automatique est à privilégier. Actuellement le temps passé à l'arrosage a été estimé à 330 heures pour la saison (16 semaines), avec l'arrosage automatique on peut le ramener à 190 heures.

2 types d'installation sont proposés :

- pour les massifs près du pont du Glandon et de l'abri bus (et plus tard salle polyvalente) : un goutte-à-goutte, c'est un arrosage localisé, très efficace et économe en eau grâce aux programmeurs permettant d'ajuster le temps d'arrosage et la fréquence,
- des tuyères pour le monument aux Morts, le gazon fleuri vers la bibliothèque, le massif de vivaces du boulodrome. L'arrosage est plus étendu et réglable.

Comme présenté l'an dernier, nous avons opté pour un fleurissement dans le respect du développement durable et de la biodiversité. Nos agents ont semé par exemple un gazon fleuri autour du bassin de la bibliothèque avec des espèces mellifères.

Ils ont également créé un massif pour mettre en valeur notre monument aux Morts et la place des Anciens Combattants.

Malgré les fortes chaleurs et la sécheresse les massifs se sont bien conservés dans l'ensemble, grâce aux bons soins de tous les employés (arrosage, paillage, engrais, rétenteurs d'eau).



DECORATIONS DE NOËL

En 2022 nous avons acheté 5 guirlandes pétillantes de couleur rouge et blanc pour un montant de 1 586 € TTC.

Madeleine Laperrouse

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S)

MEMBRES ÉLUS

Madeleine LAPERROUSE (Présidente) Philippe GIRARD, Abdelhamid BELHADDAD, Françoise BOZON-VIAILLE,

MEMBRES EXTÉRIEURS

Christiane BERARD, Marie-Claude CHARPENTIER, Annie DARVE, Odette ROUGE, Noëlle SCHNEIDER, (décédée en 2022), Aurélien TRUCHET.

Le repas COMMUNAL ANNUEL



Certains avaient encore du mal à poser le masque. Pourtant, il va bien falloir faire avec le covid et les invités du repas communal ne s'y sont pas trompés en venant nombreux participer à ce moment de retrouvailles tant attendu après 2 années de disette.

Même la doyenne du village, Mme Lucie RUBAT, toujours bon pied bon œil, nous a fait l'honneur de sa présence entourée de sa famille ce 28 avril.

2022 : LE RETOUR A UNE VIE PRESQUE NORMALE

La semaine bleue

Dans le cadre de l'éducation morale et civique des élèves, le thème des solidarités doit être traité.



Les enseignantes des classes de GS-CP et de CM1-CM2 (Mmes GIGANTE ET DERRIER) ont proposé au CCAS des rencontres intergénérationnelles au cours de 5 périodes de l'année scolaire 2022/2023. Le but étant de permettre des échanges fructueux entre les élèves et les Aînés.

Deux premières rencontres ont eu lieu en octobre et novembre. Les trois autres sont prévues l'an prochain.

En octobre nous avons évoqué le village d'hier et d'aujourd'hui en parcourant le chef-lieu et noté son évolution depuis le début du XX^{ème} siècle grâce à des photos anciennes.

Chaque rencontre se termine par un copieux goûter partagé pour le plus grand plaisir des petits et des grands : tartines de confiture, miel, pain et chocolat et sirop comme autrefois.



En novembre, écoliers et Aînés ont échangé leurs souvenirs d'école. Les plus jeunes ont laissé tablettes et ordinateurs pour reprendre la plume sous l'œil bienveillant des plus âgés, d'autres ont revêtu la blouse d'antan et les cartables en bois ... et certains ont même "goûté" à la règle en bois de la maitresse !!



LES AIDES FINANCIERES

Le CCAS propose des aides financières pour les étudiants et scolaires (après étude des dossiers), calculées selon les revenus des parents et versées sur le compte des jeunes. Depuis 2020, au vu des conditions économiques difficiles une petite rallonge de 100 € leur est allouée. Quatre élèves ont bénéficié des aides en 2022 pour un montant total de 1 500 €.

Pour les personnes âgées à faibles ressources : 2 personnes ont reçu chacune 250 € en 2022.

Le CCAS accorde aussi des aides ponctuelles en cas d'urgence. Une personne a ainsi pu recevoir une somme de 550 €.

En 2023, d'autres thèmes seront abordés : les jeux, la cuisine et les métiers d'autrefois. De riches échanges en perspective ! N'hésitez pas à participer à ces moments privilégiés très animés !



Martin et Aloïs, les écoliers d'autrefois pour l'occasion

INFORMATIONS DIVERSES

Bois de chauffage des personnes âgées, des personnes handicapées et des femmes seules : malgré les multiples relances il n'a pas été livré ce qui est inadmissible et nous l'avons fait savoir au prestataire.

L'an prochain un prestataire local a été choisi pour un coût légèrement supérieur.

Madeleine Laperrouse

LE RELATIONNEL

MEMBRES ÉLUS

Madeleine LAPERROUSE (Présidente)
Célia CORONEL, Philippe GIRARD,
Laëtitia SCHNEIDER.

MEMBRES EXTÉRIEURS

Marie-Claude CHARPENTIER, Annie DARVE.

21 AOUT 2022

LA R'LEVA ENCORE UNE BELLE REUSSITE !

Le soleil était au rendez-vous pour cette édition qui a réuni une soixantaine de Cuinains et de Jarriens au sommet des cimes.

Une première étape a conduit les marcheurs de Ste Marie au chalet de Plan Pra, amicalement prêté par Chantal et François COMBET pour un petit café matinal. Puis ils retrouvaient leurs amis Jarriens au col de Cochemin où la messe était célébrée par le père André N'GO accompagné par 2 compatriotes vietnamiens.

Au Plan D' Danses, suivait ensuite l'apéritif offert par les 2 municipalités avec dégustation de spécialités locales.

Quelques courageux ont terminé cette belle journée à la croix du Grand Châtelard (2 143 m) profitant du panorama exceptionnel.



30 octobre 2022
soirée théâtre

Proposée par Daniel GROS
et Théâtre en Maurienne

Au programme :

JEAN DU PAYS

Pièce écrite par Daniel GROS et interprétée par Daniel et Laura ROJAS, où un paysan des Arves est questionné par une journaliste venue faire un reportage sur « les mémoires d'un temps hélas révolu ».



TOCS EN STOC

Librement inspirée de TOC TOC de Laurent BAFFIE, cette pièce est interprétée par la troupe de Théâtre en Maurienne. Lorsque six femmes atteintes de TOCS se retrouvent dans une salle d'attente d'un psychiatre renommé. Fous rires et répliques décalées.



21 et 28 décembre

Des fêtes de fin d'année différentes

Pas d'illumination de Noël dans les rues du village, mais des sapins décorés par les enfants et deux rencontres autour d'un vin (ou chocolat) chaud et des papillotes.

La commune a voulu montrer que sobriété (énergétique !) peut rimer avec convivialité. Et pour une première ce fut une réussite. Les deux soirées, place de la Mairie et place des Champagnes, ont réuni plus d'une centaine de personnes très heureuses de partager un moment dans la bonne humeur pendant cette période de fêtes.



Un beau moment de partage pour nous faire oublier les soucis du quotidien !
A refaire !

Madeleine Laperrouse

L'EAU, LA FORÊT ET LES SENTIERS L'ASSAINISSEMENT ET LES DÉCHETS

MEMBRES ÉLUS

Christian DELEGLISE (Président),
Gérard BORDON, Emmanuel DA SILVA,
Philippe GIRARD, Bernard GROS, Olivier MARTIN-
COCHER, Laurence ROSTAING, Emilie SORNET

MEMBRES EXTÉRIEURS

Serge ARLAUD, Maurice COMBET, Claude RUBAT,
Désiré VIOLIN

COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DE L'EAU/ASSAINISSEMENT

	Recettes	Dépenses	Solde
Investissement	83 990.92 €	60 149.92 €	+ 23 841.05 €
Exploitation	130 184.40 €	124 578.64 €	+ 5 605.76 €
TOTAL	214 175.32 €	184 728.56 €	+ 29 446.81 €

Sur l'exercice: un excédent de fonctionnement de 5 607.76 €, un excédent d'investissement de 23 841.05 €. Le résultat entre les sections est en excédent de 29 446.81 €.

Au 01/01/2022, le déficit d'investissement reporté était de 32 168.71 €, il est porté à 8 327.66 € fin 2022.

Au 31/12/2022 le compte administratif de l'eau fait apparaître au global (fonctionnement et investissement) un déficit de 2 721.90 €.

BUDGET PRIMITIF 2023 DE L'EAU/ASSAINISSEMENT

	Recettes	Dépenses	Solde
Investissement	135 019.99 €	135 019.99 €	0 €
Exploitation	209 761.32 €	209 761.32 €	0 €
TOTAL	344 781.31 €	344 781.31 €	0 €

Cette année, le budget d'exploitation de l'eau est équilibré grâce à l'abondement du budget communal de 80 000 € afin de permettre la réalisation de travaux.

EAU

LES TRAVAUX

- Entretien du périmètre de la source du Solliet et pose d'un grillage de clôture avec un portillon d'accès par l'entreprise AMBROSETTO pour un coût de 11 000 €.
- Sécurisation du périmètre de la source et du réservoir du Mont pour 16 000 €.
- Mise en place d'un nouveau traitement d'eau par UV. Pour cela un chalet a été installé par l'entreprise METRAL de St Rémy de Maurienne, sur le brise charge de la conduite d'eau qui alimente le réservoir du Crozat, au canal de décharge juste avant le Pinais. Avec cette nouvelle installation, l'eau est traitée aux UV sur l'ensemble de la commune.



Prix du chalet : 9200 € HT
Prix de l'installation de télégestion et du traitement aux ultra-violet : 30 551,01 € avec une aide la Région de 12 671€.

LA GESTION DE LA FORÊT

MARTELAGE



Technicien ONF pendant le martelage, relevé GPS, estimation du cubage de l'arbre.



Au cours de cette opération, les forestiers marquent aussi à la peinture les arbres à conserver pour la biodiversité (arbre à cavité, vieil arbre...)



L'ensemble des techniciens ONF et les membres de la commission Eau et Forêt pendant la journée de martelage

AFFOUAGE

21 personnes se sont inscrites pour les affouages dans la forêt du Chaney, au lieu dit le Faily parcelle n°6. Les lots de bois sur pied, d'environ de 9 stères, étaient constitués essentiellement de châtaigniers, tilleuls, merisiers, hêtres et bouleaux. Le prix du lot était fixé à 40 €.



Une formation, assurée par un agent ONF, et portant sur la sensibilisation à l'utilisation de la tronçonneuse a été proposée aux affouagistes.

PISTES FORESTIÈRES DU FAILLY

Quatre dessertes forestières accessibles aux tracteurs ainsi qu'aux véhicules légers ont été réalisées dans la parcelle n°6 au Faily dans la forêt du Chaney pour un coût de 12 800 € (Subventions de la Région 3 840 € et du Département 3 000 €). Ces pistes permettent la coupe et l'évacuation des bois d'affouages et la récolte des mélèzes et châtaigniers pour la commune.

Christian Deleglise

L'ASSAINISSEMENT & LES DÉCHETS

MEMBRES ÉLUS

Christian DELEGLISE (Président),
Gérard BORDON, Emmanuel DA SILVA,
Philippe GIRARD, Bernard GROS,

MEMBRES EXTÉRIEURS

Serge ARLAUD, Maurice COMBET, Claude RUBAT,
Désiré VIOLIN

ASSAINISSEMENT

Au niveau de la station d'épuration, 2 vannes ont été remplacées pour un coût de 10 845.60 €.

Concernant l'entretien courant, 2 bilans 24 h ont été réalisés par VEOLIA, les rejets sont de bonne qualité. Le contrôle effectué par la Police de l'Eau est également satisfaisant.

DECHETS

Pour des raisons de sécurité et dans le cadre de l'aménagement de l'entrée Nord, les containers semi-enterrés situés près de l'abri bus ont été déplacés route du Glandon.

Les travaux ont été effectués par SA EIFFAGE TP pour 5 580 €.

LES DECHETS VERTS

Depuis 2016, les habitants de Sainte Marie, et eux seuls, peuvent venir déposer leurs déchets verts aux heures d'ouverture près du hangar communal.

Une benne de 35 m³ est mise à disposition des usagers pour recueillir les dépôts empêchant la prolifération des rats et autres nuisibles. Elle est posée sur un dallage facilitant son enlèvement.

En 2022, 10 rotations ont été effectuées (13 en 2021). Elles ont permis d'évacuer 70,740 tonnes de végétaux (88,240 tonnes en 2021) pour un coût de 3 387.84 € TTC.

Bernard Gros

FORET COMMUNALE

Les enfants de l'école primaire découvrent la forêt communale le 13 juin

Après une dépose en minibus sur la place de Luliette, les enfants des classes de Mesdames Derrier et Gigante ont été accueillies par les techniciens forestiers Jean-Louis Moulin de St Alban d'Hurtières et Gilles Guillermand de Ste Marie de Cuines.

Le trajet s'est déroulé en grande partie sur le sentier du chalet de Plan Fontaine au chef-lieu.

Sur le parcours leur ont été proposés :

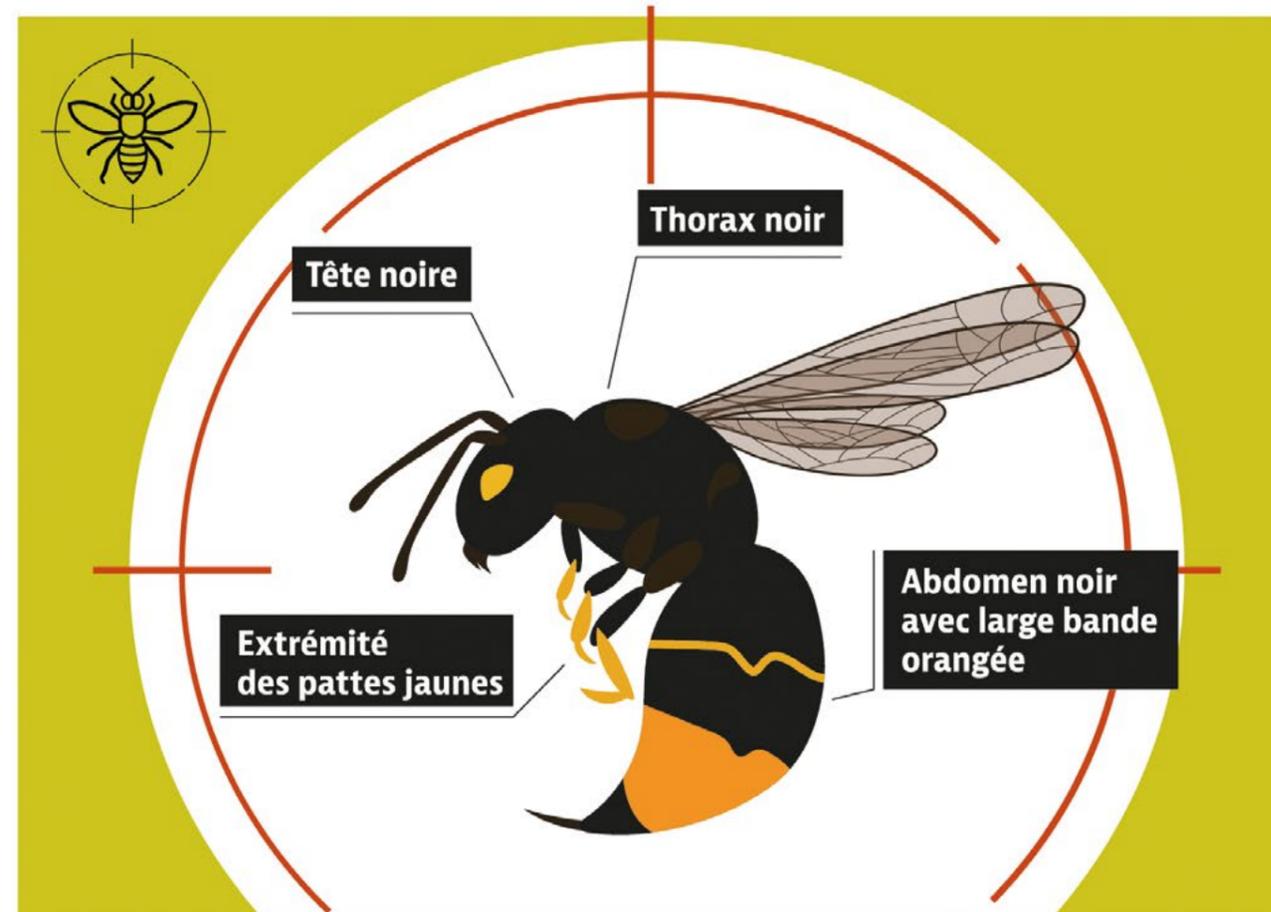
- Un exercice de lecture du paysage au niveau du point de vue entre Plan Fontaine et Plan Poirier.
- La visite du captage d'eau potable du Jet avec un exercice de mesure de débit.
- Un commentaire sur la conduite forcée qui produit de l'électricité à la centrale du Crozat.
- Une explication du transport du foin du replat au Mont par câble au niveau de l'amarrage encore visible en face de la fontaine du Mont d'En haut.
- L'observation du stockage du grain dans le grenier en bois au village du Mont.
- La localisation des anciennes vignes au pied des ruines du château des Cuines.
- Et sur l'ensemble du parcours, une liste d'arbres à rechercher en fonction de l'étagement de la végétation.



A l'arrivée en fond de vallée, un magnifique goûter préparé par des parents d'élèves a clôturé cette belle journée en forêt communale.



Office National des Forêts
Gilles Guillermand



SIGNALE TON FRELON

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de Frelons Asiatiques ?

Prenez une photo et signalez votre suspicion sur le site :

www.frelonsasiatiques.fr





Jardinons au naturel !

Les plantes indésirables et les maladies menacent vos cultures ?
Plutôt que d'utiliser des pesticides, dangereux pour notre santé et celle de la planète,

privilégions les solutions naturelles



1 La bonne plante au bon endroit

adaptée à votre **sol** et au **climat** de votre région

Toutes les plantes n'ont pas les mêmes besoins en lumière, en eau et en éléments nutritifs. Renseignez-vous auprès de votre vendeur sur les espèces résistantes aux maladies et aux ravageurs

2

Les amis du jardinier

en favorisant la présence de **prédateurs naturels** appelés « auxiliaires »

Alors que les coccinelles se nourrissent de pucerons, les chrysopes dévoreront chenilles, asticots et autres insectes nuisibles. Et si vous installiez une mare ? Vous aurez peut-être la chance de voir des libellules arriver dans votre jardin



3 Une nouvelle esthétique du jardin

en utilisant le **paillage** ou des plantes couvre-sol pour éviter la pousse de plantes indésirables

La tonte haute (6 à 8 cm) favorise le développement, la bonne santé et le bon aspect de la pelouse

4 Les moyens de protection

en installant dans votre verger des bâches ou des **voiles anti-insectes**, des filets protecteurs contre les oiseaux ou des **pièges** contre les rongeurs



La sciure de bois ou la cendre sont de bons moyens de repousser limaces et escargots



Plus un jardin accueille de biodiversité, plus il ressemble à un écosystème naturel et plus il a la capacité de se défendre contre les aléas climatiques et les ravageurs.

Toutes les informations pour jardiner sans pesticides
www.jardiner-autrement.fr

@EcologiEnergie



LE SIRTOMM



Quel avenir pour nos déchets alimentaires ?

Au cours de l'année 2024, le SIRTOMM vous proposera une solution de tri pour vos déchets alimentaires, nous serons tous concernés.

Pour quelles raisons ?

La loi nous y oblige.

Mais surtout c'est un geste pour l'environnement et notre porte-monnaie.

Cette décision européenne vise à mieux valoriser nos déchets alimentaires. Ils représentent 1/3 de notre poubelle : épluchures, restes de repas, marc de café... Lorsqu'ils sont jetés dans les ordures ménagères (sac noir), ils sont amenés à Chambéry pour être incinérés. Ces déchets sont très humides (entre 60 à 90%), les incinérer revient à brûler de l'eau !

L'incinération d'une tonne d'ordures ménagères coûte 125€ auquel il faut rajouter la collecte et le transport. Le SIRTOMM amène 14 000 tonnes de déchets à l'incinérateur par an. Faites le calcul !

N'oublions pas, le transport et l'incinération ont également un impact environnemental non négligeable.

Quelles solutions pour les habitants ?

Le compostage à la maison est la solution la plus vertueuse pour les habitants possédant un coin de jardin.

Parlons technique : le compostage est un procédé naturel qui permet de transformer nos déchets en un engrais gratuit. Les micro-organismes du sol (bactéries, champignons, vers ...) vont venir décomposer la matière organique pour vous fournir un fertilisant riche pour votre jardin.

Le SIRTOMM organise régulièrement des dotations de composteurs afin d'inciter chacun à trier et composter ces déchets alimentaires.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter le SIRTOMM au 04.79.59.92.28 ou envoyer un mail à ambassadeurdutri@sirtom-maurienne.com

Un cercle vertueux

A l'échelle de la 4C en partenariat avec DECLICC et les mairies, une expérimentation est à l'étude pour équiper chaque école d'un site de compostage pour les déchets de la cantine. Un premier essai est déjà en fonctionnement à la cantine des Chavannes en Maurienne depuis septembre 2022. Les restes de repas sont séparés (triés) en sortie de table, puis compostés.

Les résultats sont là : grâce à l'implication de chacun (des agents et des enfants), environ 600 kg de déchets alimentaires sont valorisés sur place plutôt que d'être jetés aux ordures ménagères. Félicitations !

Le compost sera ensuite utilisé dans les espaces verts et jardinières de la commune.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, le tri des déchets est plus simple

Mémotri

TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS



- ✓ Bien vidés
- ✓ Non lavés
- ✓ En vrac
- ✓ Séparés

EMBALLAGES EN VERRE



Pour plus d'informations, www.sirtom-maurienne.com



SIRTOM de Maurienne
82 avenue de la Riondaz
73870 Saint Julien Montdenis
04 79 59 92 28



L'INTERCOMMUNALITÉ

Les actions et décisions concernant l'Intercommunalité

Le syndicat Arc Energies Maurienne, créé en 2020 est maintenant opérationnel avec les 6 communes qui le composent depuis l'intégration de La Chambre en 2021. Les échanges au sein du bureau syndical sont sereins et respectueux. Merci aux Président, Vice-président ainsi qu'au Directeur et aux équipes administrative et technique.

Conseillers syndicaux de Sainte Marie :

- Gérard BORDON (Président)
- Philippe GIRARD (Membre titulaire)
- Abdelhamid BELHADDAD (Membre suppléant)

La priorité reste **le projet de la maison de santé pluridisciplinaire « Les Cordeliers », avec une résidence pour personnes âgées autonomes et une résidence pour personnes handicapées vieillissantes...** La maison de santé accueillera diverses professions de santé dont principalement des médecins et dentistes, ainsi que des professions paramédicales.

Il est prévu une installation de ces structures dans l'ancienne gendarmerie de La Chambre, qui a été rachetée par la communauté de communes. Le bâtiment fera l'objet d'un réaménagement et d'une extension. Des avancées très concrètes à partir de cette année avec le lancement des procédures administratives, dont le concours d'architecture, ce qui permettrait une réalisation des travaux au plus tôt afin que l'établissement soit opérationnel fin 2025.

Une autre initiative au service de nos populations, **le lancement de la création d'un espace jeune** dans les locaux de Declicc, et à proximité du collège afin d'accueillir la jeunesse du bassin de vie. Il leur sera proposé différentes activités ainsi que des ateliers afin d'engager des démarches pour la réalisation de projets.

Dans le cadre du développement de l'activité économique, il a été concrétisé **l'aménagement de la zone du Vornay à La Chapelle**, au bord de la route départementale en allant sur Epierre. Ce secteur délaissé depuis quelques années va retrouver une dynamique avec l'installation d'une

usine de production de voussoirs nécessaire à la construction du tunnel du Lyon-Turin. Il est ainsi prévu la création d'un nombre important d'emplois.

Au niveau du tourisme.

Afin d'améliorer l'activité et rendre plus attractif notre bassin de vie, un état des lieux et une analyse de fonctionnement ont été lancés sur les deux Offices de Tourisme : « L'espace Glandon » à Saint-Colomban et « Aux pieds des Cols » à La Chambre.

En matière de mobilité

Un premier travail a été réalisé sur les actions qui pourraient être engagées par la communauté de communes. Les représentants des communes, de Declicc, de l'Admr et de l'Ehpad ont été associés afin de participer aux réflexions visant à favoriser ou faciliter la mobilité sur notre bassin de vie. L'objectif était de recenser les pratiques et les besoins sur les différentes communes afin d'organiser différents moyens de déplacement... Compte-tenu du vieillissement de la population, l'objectif premier est de satisfaire les besoins de déplacement des personnes âgées (accès aux commerces, services, soins, activités...) afin de lutter contre l'isolement et favoriser l'inclusion sociale. Ainsi, un diagnostic des besoins sera réalisé grâce à un questionnaire à destination des citoyens et toutes les tranches d'âge de la population seront concernées.

Quelques pistes de réflexions sur les modes de déplacement ont été retenues et seront expérimentées.

D'autres actions ont été réalisées ou sont engagées dans différents domaines et que vous aurez l'occasion de découvrir prochainement dans le bulletin de la 4C.

Concernant la Maurienne, le SPM

Une motion, concernant le surplus de poids lourds sur l'autoroute de la Maurienne, a été votée et adoptée par les communes. En effet des travaux sur le tunnel Mont-Blanc prévus 3 mois par an et sur une période 10 ans... à compter du mois d'octobre de chaque année, vont accentuer le trafic routier et par conséquent les nuisances sur la vallée.

Cette fermeture totale va reporter le trafic des véhicules légers et des camions sur La SFTRF, soit plus de 5000 véhicules supplémentaires par jour, dont 1500 poids lourds...

Un impact important pour notre bassin de vie... car notre zone d'activité est déjà très encombrée par les poids lourds du fait d'une forte fréquentation de la station AS24. Nous avons à nouveau sollicité les services de la gendarmerie afin de faire respecter la réglementation de la circulation dans le secteur pour la sécurité des usagers de la zone et des citoyens... Les services de la sous-préfecture sont également informés et nous resterons vigilants quant à l'évolution de la situation.

Des avancées sur le projet du Lyon-Turin qui devient un chantier !

Le Syndicat de Pays de Maurienne, SPM, s'est positionné pour un soutien du scénario « grand gabarit fret » du Lyon-Turin (avec les tunnels sous Chartreuse, Belledonne et Glandon) proposé et soutenu par le passé, comme option plus à même d'alléger le trafic routier des camions. Le Préfet de Région et l'Europe remettent en question le tunnel pour privilégier le trafic voyageur, ce qui n'est pas acceptable pour la vallée et qui entraînerait sur la voie historique le passage d'un train de marchandises toutes les 4 à 6 minutes. Les élus ne sont pas favorables et seront vigilants.

Un courrier de Madame la Députée Emilie BONNIVARD a été envoyé aux Maires pour soutenir le Lyon-Turin suite aux différentes informations remettant en cause le projet. Une tribune réunissant élus, syndicats et usagers s'est constituée pour le défendre rappelant qu'il est essentiel pour l'économie, l'écologie et le développement social de la vallée et au-delà.

En matière de mobilité

Nous déplorons le manque de TER sur la vallée de la Maurienne qui ne favorise pas la mobilité entre bassins de vie et pénalise de plus en plus nos populations dans les trajets au quotidien, principalement nos collégiens et lycéens...

La Région a repris la maîtrise d'œuvre du projet de **l'itinéraire Cyclable V67** pour les 70 premiers kilomètres du parcours, qui en compte presque le double... Les études de cette importante infrastructure pour la Maurienne avance mais pas forcément à la vitesse souhaitée !

Ce projet est réellement attendu par les citoyens Mauriennais afin qu'ils puissent au plus vite l'emprunter dans le cadre de leurs déplacements au quotidien, de leur mobilité domicile/travail mais également de leurs loisirs...

Un cadastre solaire a été réalisé pour la Maurienne...

Cet outil permet de connaître le potentiel solaire d'une toiture et ainsi d'analyser l'intérêt économique d'un projet de production solaire ou thermique.

Les habitants disposent désormais d'informations fiables et objectives avant de se lancer dans un projet. L'outil permet de vérifier les estimations. Le cadastre solaire est gratuit et accessible à tous les habitants, directement sur internet via l'adresse : <https://cadastre-solaire-maurienne.siterre.fr>

Le nouveau Yatou-en-Maurienne

Un site pour promouvoir l'offre locale. Découvrez l'annuaire des commerçants, services, associations et artisans de la vallée de la Maurienne. Le Yatou devient une place de marché qui permet d'acheter, de trouver, de se faire livrer ou de récupérer...

On ne cesse de le répéter, croyez-nous... Il « Y A TOU » en Maurienne !

Toutes les informations sur le www.Yatou-en-Maurienne.fr et yatou@maurienne.fr



Philippe Girard

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Après une activité au ralenti suite à la crise sanitaire en 2020, les animations ont repris. Deux manifestations ont marqué l'année 2022 :

En juin

une porte ouverte pour redynamiser notre bibliothèque avec pour l'occasion, une exposition de l'association CREARTISSIM de St Michel de Maurienne.

Celle-ci regroupe des artistes franco-italiens qui ont "œuvré" autour du thème du livre pour nous proposer peintures et sculptures, présentées par Josette DARVE, notre artiste membre de l'association.



En octobre

dans le cadre de l'opération "Premières pages" qui offre aux petits nés en 2021 leur premier album, nous avons eu le plaisir d'accueillir la famille CHEMINEAU au grand complet.

Romane a ainsi reçu "L'ours tendre" entourée de ses sœurs Alice et Mathilde, de ses parents et de mamie papi.

Deux autres enfants Joy et Isaïs, étaient aussi concernées.

Bienvenue aux nouvelles lectrices !

2022 a aussi permis aux petits écoliers de revenir nous visiter pour un moment d'échanges et de lectures.



Les bénévoles :

Françoise, Christine, Mauricette, Odette, Roland et Madeleine

Permanences TOUT PUBLIC

le lundi et le jeudi de 16h30 à 18h30 (le lundi seulement en juillet-août).

Les bénévoles peuvent apporter chez vous une sélection d'ouvrages, il suffit d'appeler
le 04 79 56 30 74.

SECTION LOCALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Les membres de l'association participent aux 4 cérémonies annuelles conduites par notre porte-drapeau, René Dufour, doyen de la section, également toujours présent lors des sépultures des camarades décédés sur le canton.

Les Anciens Combattants apprécient tout particulièrement la présence de nos écoliers et des enseignantes lors des commémorations. Ils perpétuent le devoir de mémoire en citant les noms des habitants du village tués au combat pour défendre nos libertés, en lisant les poèmes écrits en classe, en chantant la Marseillaise et le Chant des Partisans.

Chaque année, le 11 novembre, se déroule la collecte pour le Bleu et de France. En 2022, la collecte a rapporté la somme de 80 € entièrement reversée à l'ONACVG (Office National des Anciens

Combattants et Victimes de Guerre). L'organisme aide notamment les veuves d'Anciens Combattants ayant de faibles ressources, dont plusieurs sur notre commune.

Notre section comporte désormais 8 membres : Maurice DARVE, René DUFOUR, Marc GIRARD (trésorier), René ROUGE (secrétaire), Jean SOLERO, Roger VIARD, Désiré VIOLIN et moi-même Président.

La section a eu le regret de perdre en cette fin d'année, Pierre BONFILS fidèle camarade, toujours présent aux cérémonies, décédé le 5 octobre. A sa famille nous renouvelons nos très sincères condoléances.

Le Président de la section

Aime Darve



Commémoration du 14 juillet 2022

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELÈVES LES PETITES GRENOUILLES DE L'EDELWEISS



Cette année 2022-2023 la joyeuse équipe de l'APE a proposé de nouveaux rendez-vous qui ont enregistré une belle participation.

La Boom d'Halloween a fait danser petits et grands, les efforts conjugués des associations de Sainte Marie et de Saint Etienne de Cuines ont permis le retour du Carnaval et enfin la Kermesse de printemps qui a terminé cette année.

Ces grands moments de fête ne devaient pas pour autant cristalliser toutes nos attentions, nous en avons gardé pour les animations de début de vacances avec les gouters, les bons gâteaux fait par les parents, maintenant mondialement renommés... (ok on exagère un peu), les petits cadeaux qui font plaisir en fin d'année et une vente de pain.

Nous félicitons et remercions l'équipe enseignante qui a fait briller nos enfants sur les projets du

spectacle de fin d'année et la production d'un court métrage, et permis de nous retrouver familles et amis pour de franches rigolades.

Enfants, parents, familles ont cette année encore largement participé aux actions et événements proposés ce qui a permis à l'APE de participer au financement du projet de court-métrage, des sorties aux musées, cinéma, ski, centre nautique et d'autres encore tout en gardant de bonnes perspectives de participation à de futurs voyages scolaires.

Cette année l'APE renouvelle son engagement avec la motivation de se maintenir à la hauteur de la confiance qui lui est accordée par la collectivité et en particulier par la Mairie de Sainte Marie de Cuines et par le Département de la Savoie.

A tous, merci.



LE COMITÉ D'ANIMATION DES 2 CUINES (CA2C)



L'association CA2C est basée dans notre village mais elle accueille également des membres issus de Saint Etienne de Cuines pour proposer des animations dans nos communes voisines.

En 2023, les temps forts du CA2C ont été marqués par des événements touchant toutes les générations : thé dansant, fête des voisins, cinéma en plein air, carnaval, concert de Rock et marché de Noël. Le carnaval sur le thème des «Films et dessins animés», en collaboration avec d'autres associations, a connu un vif succès en mars 2023, réunissant les Cuinains mais également les habitants du canton et d'ailleurs, pour un jour de fête et de bonne humeur. Les Jeux intervillages ont également marqué les esprits à travers une journée conviviale et riche en rebondissements !

L'association fait appel à toutes bonnes volontés qui souhaiteraient se joindre à elle pour partager des moments conviviaux et mener à bien les animations, quelque soit le temps que chacun pourra accorder.

A VOS AGENDAS !

- **Samedi 4 novembre 2023**
Concert de Rock - Salle polyvalente
- **Samedi 2 décembre 2023**
Marché de Noël artisanal - Salle polyvalente
- **Évènements prévus en 2024**
thé dansant, concert, jeux intervillages, marché de Noël...

Vous pouvez nous contacter au 06 12 43 54 17 ou nous suivre sur notre page Facebook « CA VA CUINER » pour connaître les animations à venir.

LE BUREAU DU CA2C
Comité des fêtes de Ste Marie de Cuines



Le char des Dalton présenté par le CA2C lors du carnaval du 18 mars



L'équipe des bénévoles au grand complet pour les jeux inter village.

L'UNION BOULISTE



21 janvier 2023 : jour de concours au boulodrome couvert

Après des dernières saisons difficiles, l'activité se porte bien avec une présence régulière et une bonne participation durant la saison hivernale au boulodrome couvert de La Pallud et durant la saison estivale au boulodrome des Champagnes. De nombreux concours sociétaires ont été organisés, ces moments de convivialité seront reconduits pour la prochaine saison.

L'acquisition de nouvelles tenues (survêtements, shorts, maillots) équiperont les joueurs et donneront une nouvelle visibilité du club. Merci à l'entreprise Electra pour son aide financière.

Du 8 au 10 septembre, une délégation de Chialamberto, composée des responsables du club et des élus nous ont rendu visite. Lors de ces retrouvailles nous avons discuté de leur venue à Ste-Marie en 2024 et aussi échangé sur le jumelage des communes. Merci à Bernard GROS d'avoir représenté la commune de Ste-Marie.



27 avril 2023 : remise des nouvelles tenues par l'entreprise Electra

Ces quelques lignes pour adresser des remerciements sincères et chaleureux aux bénévoles présents aux corvées, aux concours et aux permanences, à la municipalité pour son aide (financière et matériel) et aux membres du bureau qui font de leur mieux pour faire vivre l'UBSMC.

Les personnes intéressées par une initiation au sport boules ou par curiosité peuvent venir nous rencontrer les mercredis de 14h à 19h, la porte est grande ouverte ou prendre contact avec les bénévoles du club.

Téléphone Boulodrome de La Pallud : 04 79 56 26 62
Portable : 06 32 84 42 72

EQUIPE DIRIGEANTE

Président : Louis AVANZI
Secrétaire : Georges BERARD
Trésorier : Pierre ARNAUD

Louis Avanzi



13 avril 2023 : corvée et préparation des jeux au boulodrome des Champagnes



9 septembre 2023 : visite de la chapelle de Beaurevers avec nos amis italiens de Chialamberto.

CHEVAL NOTRE PASSION



«En cette fin d'année 2023, bercée par tout un tas d'événements, l'ensemble du bureau de l'Association «Cheval Notre Passion» tenait à remercier tous les bénévoles, visiteurs, adhérents, cavaliers, et autres personnes ayant contribué de près ou de loin à la vie associative du centre équestre, depuis quelques années déjà. L'année associative 2022-23 a été riche en émotions et en nouveautés.

Cheval Notre Passion, en quelques chiffres, c'est :

- **140 adhérents** ainsi qu'une vingtaine de propriétaires qui nous font confiance.
- **Une quarantaine** de chevaux.
- Des concours, dont 1 grand concours de saut d'obstacle, le premier officiel FFE !
- Pleins de stages afin de faire découvrir une multitude de disciplines aux cavaliers.
- Des intervenants extérieurs qui se rendent chez nous pour nous transmettre leur savoir faire.

L'association est également la preuve du travail de nos bénévoles (de plus en plus nombreux), de la solidarité entre le bureau et les adhérents, et de la bonne ambiance du club.

Nous serons ravis de continuer à vous accueillir dans les meilleures conditions possibles, afin de vous faire découvrir ce merveilleux sport qu'est l'équitation. On espère vous retrouver encore plus nombreux pour les années à suivre... L'aventure CNP continue.»

E-mail : assoc.chevalnotrepassion@gmail.com

Laurent (Président) : 06.82.18.70.61

Marion (Monitrice) : 07.44.84.93.31

Retrouvez nous sur Facebook <https://www.facebook.com/ChevalNotrePassion/?fref=ts>

Chloé

Secrétaire de l'association



L'ECHO DES MONTAGNES : LE CÉRÉMONIAL AVANT TOUT !!!

L'Echo des Montagnes composé de sept musiciens a assuré huit sorties en 2022.

Les deux seules sorties festives se sont déroulées aux Chavannes-en-Maurienne et lors du repas du CCAS de Ste Marie-de-Cuines.

Les principales sorties sont les cérémonies officielles, indispensables pour perpétuer le devoir de mémoire.

Ce petit groupe composé de cinq trompettes d'harmonie, un tambour et une grosse caisse reste néanmoins motivé.

Venez nous rejoindre lors des répétitions tous les mercredis de 20h à 22h.

« LA MUSIQUE MET L'ÂME EN HARMONIE AVEC TOUT CE QUI EXISTE »

Citation d' OSCAR (FINGAL O'FLAHERTY WILLS) WILDE

Le Président

P. Adrait



Fête du 31 juillet 2022
aux Chavannes-en-Maurienne



La cérémonie commémorative du 8 mai 1945
à Sainte-Marie-de-Cuines en 2022.



L'ACCA DE SAINTE MARIE DE CUINES

Après une saison 2022/2023 qui s'est terminée le 31 janvier de cette année, le bilan des réalisations (11 chamois, 6 chevreuils, 13 cervidés, 25 sangliers) témoigne, si besoin est, de la bonne marche de l'ACCA.

La passion est toujours au rendez-vous pour les 60 membres qui continuent à s'investir dans l'entretien des chemins communaux (travaux cynégétiques au Platon, au Toral, au-dessus du Villaret...) et dans l'animation avec la vente de pains et de rioutes le jour du 15 août, vente toujours appréciée par la population et les touristes de passage.

En prévision de la saison 2023/2024, il a fallu changer le groupe-moteur de la chambre froide, équipement qui se révèle de plus en plus indispensable et fonctionne maintenant à la perfection.

Enfin, le 8 septembre, juste avant le début de la nouvelle saison, un casse-croûte convivial a permis de passer un bon moment tout en resserrant les liens entre les différents membres de l'ACCA, les plus anciens racontant toujours avec plaisir leurs aventures de chasse aux plus jeunes... prêts à en faire autant sinon mieux !

Le Président

Gregory Darve



Les bonnes rioutes proposées par les chasseurs.
Merci aux pâtisseries !!



Notre forêt surplombant Ste Marie et les villages alentours.



Photo souvenir de notre première rencontre intergénérationnelle le 4 octobre 2022